

DANS LE TOHU-BOHU POLITIQUE ANTI-ALGÉRIEN EN FRANCE

DES VOIX S'ÉLÈVENT POUR APPELER À L'APAISEMENT

HEUREUSEMENT QUE FACE À CES MENÉES ANTI-ALGÉRIENNES, QUELQUES VOIX S'ÉLÈVENT ENCORE POUR APPELER À LA RAISON. PARMIS EUX, ON TROUVE L'HISTORIEN BENJAMIN STORA, LE DIPLOMATE GÉRARD ARAUD OU ENCORE LE DÉPUTÉ ÉRIC COQUEREL ET BIEN D'AUTRES PERSONNALITÉS QUI PLAIDENT POUR UNE SORTIE DE CRISE RAPIDE ENTRE LES DEUX PAYS.

Lire en page 3



SAHARA OCCIDENTAL : 49 ANS DE RÉSISTANCE ET D'ESPOIR

P.4

ORGANISATION DE LA FOIRE
COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

INSTALLATION DE LA COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE

P.7



CLASH SIDÉRANT
À LA MAISON BLANCHE

UKRAINE : AU-DELÀ DES PROPOS DURS DE TRUMP

FACE À DES EUROPÉENS QUI ASSISTAIENT AVEC APPRÉHENSION À CETTE RENCONTRE AU COURS DE LAQUELLE DES ACCORDS STRATÉGIQUES SUR LES MINÉRAIS RARES DEVAIENT ÊTRE SIGNÉS AVEC LES AMÉRICAINS, LES PARAPHEURS ÉTAIENT DÉJÀ PRÊTS AU BUREAU OVALE, WASHINGTON A DÉMONTRÉ SA VOLONTÉ D'IMPOSER SA LOI ET SA PUISSANCE POUR LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL QU'IL VEUT VOIR ÉMERGER AVEC LA FIN DU CONFLIT UKRAÏNIEN.

Lire en page 16

ABDELAZIZ ZIARI LE DIT DANS LES TERMES LES PLUS CLAIRS:

«La France n'a jamais digéré que l'Algérie exerce sa souveraineté»

Ancien président de l'Assemblée populaire nationale (2007-2012) et plusieurs fois ministre, Abdelaziz Ziari a vu de près l'évolution des relations entre Alger et Paris. Aujourd'hui, alors que les tensions entre les deux pays atteignent un niveau inédit, il livre son analyse sans détour.

Aïda Mouni

Depuis plusieurs mois, la relation franco-algérienne semble prendre une tournure irréversible. Pour Abdelaziz Ziari, interviewé par nos confrères d'El Khabar, le constat est limpide : «On n'y est pas encore, mais on s'en rapproche dangereusement. Ce qui frappe dans cette crise, c'est l'attitude des dirigeants français, ils ont choisi l'escalade, là où Alger a fait preuve de retenue et de pragmatisme. Le président Tebboune a géré la situation avec calme et lucidité, tandis que la France s'est enfermée dans une posture dictée par l'extrême droite, qui n'a toujours pas digéré l'indépendance de l'Algérie et le fait qu'elle puisse désormais traiter Paris d'égal à égal». Mais au-delà des crispations conjoncturelles, Ziari identifie une dynamique de fond, «La France peine à accepter son déclin. Son influence mondiale s'est considérablement réduite et elle tente de compenser cette perte en maintenant une logique néo-coloniale avec certains pays, dont l'Algérie. C'est là que se situe le nœud du problème : ils n'acceptent pas que l'Algérie exerce pleinement sa souveraineté».

SAHARA OCCIDENTAL : UN PRÉTEXTE OU UNE VÉRITABLE LIGNE DE FRACTURE ?

L'acte déclencheur de la dernière crise est connu, le soutien



affiché de la France au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. Mais pour l'ancien ministre, cette position n'est qu'un symptôme d'un mal plus profond.

«Ce n'est pas seulement une prise de position sur un différend territorial, c'est un message adressé à l'Algérie. Une manière de signifier que Paris est prêt à remettre en cause des équilibres historiques pour contrer notre pays sur la scène internationale. Derrière cette décision, il y a une rancune tenace, celle d'un pays qui n'accepte pas qu'un ancien dominé lui échappe».

Et Ziari d'élargir le spectre, «99 % des anciennes colonies françaises sont restées sous son influence après leur indépendance. Paris est allé jusqu'à imposer des dirigeants et des gouvernements dans ces pays pour préserver ses intérêts. Mais ce modèle s'effondre. On l'a vu au Mali, au Niger, au Tchad. L'Algérie, elle, a résisté dès le départ à cette emprise, et cela n'a jamais été accepté à Paris».

UN PARI PERDU POUR LA FRANCE ?

L'ancien président de l'APN en est convaincu, la France a misé sur le temps, espérant que l'attachement des Algériens à leur souveraineté s'érode avec le départ des générations issues de la guerre de libération. «Ils pensaient qu'avec le recul du FLN historique et l'arrivée d'une nouvelle classe dirigeante, les choses deviendraient plus simples pour eux. Mais ils se sont trompés». Il cite à ce propos une déclaration du ministre français Bernard Kouchner en 2003, selon qui «tant que les hommes du FLN seront au pouvoir, il ne sera pas possible d'avoir des relations normales avec l'Algérie». Pour Ziari, cette déclaration en dit long sur l'état d'esprit des élites françaises, «Ils ont cru qu'avec le temps, ils pourraient réinstaller un rapport de force favorable à leurs intérêts. Mais ils n'ont pas compris que ce qui s'est passé entre nos deux pays ne s'efface pas d'un simple revers de main. Comme le disait Boumediene, on tourne la page,

mais on ne la déchire pas».

LE POIDS DE LA PALESTINE ET DES RECONFIGURATIONS GÉOPOLITIQUES

Outre le dossier du Sahara occidental, un autre élément agace Paris, la position algérienne sur la Palestine. «Notre soutien indéfectible à la cause palestinienne dérange. Il irrite les cercles sionistes et l'extrême droite, qui ont aujourd'hui un poids considérable dans la politique française», analyse Ziari. À cela s'ajoute le contexte international. «Les Européens, et en premier lieu la France, espéraient que l'Algérie s'aligne sur leur position dans le conflit ukrainien. Comme ce ne fut pas le cas, ils ont choisi de nous défier sur d'autres terrains, notamment en s'alignant sur la position marocaine concernant le Sahara occidental».

Le dossier Boualem Sansal, présenté par la France comme un «prisonnier d'opinion» retenu en Algérie, est une autre pierre d'achoppement. Ziari, lui, est catégorique, «Pourquoi est-il venu en Algérie alors qu'il

savait pertinemment que ses écrits et ses prises de position le mettaient en infraction avec la loi ? La justice algérienne a toute légitimité pour le poursuivre. On veut nous imposer une exception au nom de la liberté d'expression, mais la loi est la même pour tous».

Il enchaîne, «En France, on parle d'un "cas humanitaire". Soit. Mais que fait-on des Algériens malades en prison ? Ils ne sont pas dispensés de rendre des comptes à la justice, eux». Parmi les mesures de rétorsion décidées par Paris, l'interdiction d'entrée en France pour les hauts responsables algériens détenteurs d'un passeport diplomatique. Une décision qui ne semble pas émouvoir Ziari. «Jamais je ne mettrai les pieds en France avec ce document, après les insultes proférées par ses dirigeants à l'égard de l'Algérie. Si ma famille veut me voir, elle viendra ici. Il est temps que l'Algérie retire à la France toutes les cartes de pression qu'elle croit encore pouvoir utiliser». Mais faut-il aller plus loin et inciter les responsables algériens à renoncer à ces passeports ? «Ce n'est même pas la question. Il suffit que ceux qui les possèdent cessent de les utiliser pour se rendre en France. Et s'ils doivent voyager en Europe, ils n'ont qu'à passer par un autre pays de l'espace Schengen». Ziari insiste, «Il n'y a rien qui nous relie à la France que nous ne puissions couper, sauf notre diaspora. Mais même elle subit, depuis le début de cette crise, des humiliations quotidiennes». L'ancien ministre voit dans cette crise un tournant historique. «Certains en Algérie, par habitude ou par attachement personnel, ont du mal à envisager une rupture avec la France. Mais la question aujourd'hui n'est plus sentimentale. Il s'agit d'un choix stratégique. Je le dis clairement, nous n'avons aucun besoin vital de la France. Tout ce qu'elle nous apporte, nous pouvons le trouver ailleurs». **A. M.**

VISAS, SANCTIONS ET CHANTAGE FRANÇAIS

Des partis politiques algériens dénoncent

L'hostilité grandissante de la France à l'égard de l'Algérie continue de susciter de vives réactions.

Plusieurs formations politiques algériennes ont dénoncé, ce vendredi, une «campagne de chantage désespérée» menée par Paris, en réaction aux nouvelles restrictions imposées aux détenteurs de documents de voyage spéciaux, normalement exemptés de visa.

Dans un communiqué ferme, le ministère algérien des Affaires étrangères a rejeté toute «menace ou ultimatum», affirmant que l'Algérie appliquera désormais une «réciprocité stricte et immédiate» à toute restriction touchant ses ressortissants. Le Front de libération

nationale (FLN), parti historique du pays, a fustigé une politique française «motivées par de vieilles rancunes coloniales que nourrit l'extrême droite», dénonçant une «violation flagrante des accords bilatéraux». Selon le FLN, ces décisions ne sont qu'une énième tentative de pression, vouée à l'échec, sur un État qui «ne renoncera jamais à sa souveraineté».

Même son de cloche du côté du Mouvement El-Bina et du Mouvement Ennahda, qui y voient une manœuvre destinée à «entraver le développement de l'Algérie et influencer ses positions souveraines sur les grandes causes internationales». Ennahda plaide pour

une riposte diplomatique ferme, tandis qu'El-Bina soutient pleinement la posture actuelle d'Alger.

Le Front El Moustakbal, quant à lui, estime que cette escalade traduit «l'échec d'une certaine élite française, prisonnière d'une mentalité de domination», qui refuse d'admettre qu'une nouvelle ère s'est ouverte dans les relations algéro-françaises».

Face à ces attaques répétées, Sawt Echaab et le Front du militantisme national (FMN) dénoncent une stratégie de diversion de Paris. Pour eux, le gouvernement français, «otage de l'extrême droite», tente maladroitement d'exporter ses propres crises intérieures en

instrumentalisant la relation avec Alger. De son côté, la diplomatie algérienne assure avoir privilégié jusqu'ici «le calme, la mesure et la retenue», tout en rappelant que «les manquements aux obligations bilatérales sont le fait exclusif de la partie française».

Le ministère des Affaires étrangères pointe du doigt l'usage «abusif et arbitraire» des expulsions de ressortissants algériens, souvent privées des recours légaux garantis par la législation française elle-même. Il met en garde contre toute remise en cause unilatérale des accords entre les deux pays, notamment l'Accord de 1968 régissant les mobilités, dont Alger estime qu'il a été «vidé de

toute sa substance».

Désormais, affirme le communiqué, «toute nouvelle restriction sera suivie de mesures équivalentes». Autrement dit, si Paris persiste, Alger ne se contentera pas d'une simple protestation diplomatique, elle répondra coup pour coup. En filigrane, une évidence, loin d'un simple différend sur les visas, c'est l'ensemble de la relation algéro-française qui se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Et derrière cette tension, un acteur de l'ombre tire son épingle du jeu, l'extrême droite française, dont l'obsession pour l'Algérie semble dicter, de plus en plus, l'agenda officiel.

A. M.

DANS LE TOHU-BOHU POLITIQUE ANTI-ALGÉRIEN EN FRANCE

Des voix s'élèvent pour appeler à l'apaisement.

Depuis quelques mois, les épisodes tumultueux entre Paris et Alger se répètent, atteignant un niveau de tensions sans précédent. Surenchère verbale, déclarations enflammées, décisions intempestives... tout est fait pour polluer les relations algéro-françaises.

Hakim H.

Heureusement, face à ces menées anti-algériennes, quelques voix s'élèvent encore pour appeler à la raison. Parmi eux, on trouve l'historien Benjamin Stora, le diplomate Gérard Araud ou encore le député Éric Coquerel et bien d'autres personnalités qui plaident pour une sortie de crise rapide entre les deux pays. Sur France Info, Benjamin Stora, qui a assuré que les deux pays n'ont «jamais connu de crise pareille», a appelé, mercredi dernier, Emmanuel Macron à «parler et à trouver les mots justes» pour tenter de régler la crise. «Nous ne pouvons pas rester dans l'attentisme et le silence», dit-il. «Il faut avancer, trouver les mots justes, puisqu'il va de l'avenir des deux générations de ces deux pays», ajoute-t-il. Il a déploré à cette occasion «des prises de position politiques qui ont mis le feu aux poudres et qui sont venues percuter ce travail mémoriel, en particulier la question du Sahara occidental». Même posture sage chez De Villepin, ancien ministre des Affaires étrangères : «Retailleau commet un malentendu en croyant pouvoir régler par la confrontation ce qui relève de la diplomatie. Une diplomatie qui, en temps normal, relève de l'Élysée et du Quai d'Orsay», indique De Villepin, qui s'oppose fermement aux positions du gouvernement sur les relations franco-algériennes et



défend l'importance d'une relation historique fondée sur le respect mutuel et la coopération.

Ségolène Royal a dénoncé de son côté l'acharnement médiatique dont l'Algérie fait l'objet en France.

«Il faut changer de posture. Nous ne pouvons pas continuer à insulter la mémoire des Algériens et leur héritage historique, ni à les présenter sous un jour systématiquement négatif», insiste-t-elle, en appelant à arrêter tous les discours méprisants à l'égard de l'Algérie. C'est aussi la position d'Éric Coquerel, député insoumis et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Lors d'une interview télévisée, il a clairement dénoncé l'agitation anti-algérienne en France : «Ce que fait la France avec l'Algérie est une faute historique.» Il estime que la diplomatie française a franchi la ligne rouge avec la reconnaissance par Paris de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. La France ouvre des plaies et joue les néocoloniaux.»

Il faut changer de posture et faire appel aux diplomates pour réparer le gâchis. L'ancien ambassadeur de France aux États-Unis, Gérard Araud, a mis en garde contre une impasse diplomatique à venir entre les deux pays, si rien n'est fait pour apaiser les ten-

sions. Dans une déclaration sur le réseau social X, le diplomate assure que: «Tôt ou tard, nous concluons que la politique suivie vis-à-vis de l'Algérie nous mène dans une impasse.

On fera appel aux diplomates pour réparer le gâchis. Un peu de réalisme, s'il vous plaît...» Pour l'ambassadeur, la diplomatie doit se faire sans tambour battant, comme c'est le cas actuellement, où la meute est lâchée contre l'Algérie. «Un rapport de force, ça s'établit en silence. Rien de pire que la publicité qui nourrit la rhétorique de l'humiliation, rendant tout compromis impossible.» a-t-il affirmé.

H. H.

DÉTENUS PAR L'OCCUPATION SIONISTE

Plusieurs journalistes palestiniens torturés

Le Centre de protection des journalistes palestiniens a récemment mis en avant des faits alarmants concernant les sévices infligés à des journalistes détenus par l'occupation sioniste. Selon les témoignages recueillis, rapportés par plusieurs médias, ces journalistes ont subi des formes de torture systématique, tant physiques que psychologiques, dans les centres de détention de l'armée d'occupation. Le journaliste Mahmoud Aloua a été soumis à des tortures accrues en raison de son statut professionnel. Un offi-

cier lui aurait déclaré explicitement que son travail de journaliste était la cause directe de l'intensification des sévices qu'il subissait.

Son incarcération s'est déroulée dans des conditions particulièrement éprouvantes, affectant gravement son état physique et mental. Un autre cas, celui du journaliste Mohamed Sultan, met en évidence la brutalité des interrogatoires menés par les services de renseignement de l'occupation. Ce dernier a enduré de longs interrogatoires ponctués de vio-

lences physiques et verbales, ainsi que de traitements inhumains assimilables à de la torture. Son incarcération s'est déroulée dans un environnement hostile, en totale violation des conventions internationales sur les droits humains. Le journaliste Khadr Abdel Aal a, quant à lui, été confronté à une détention particulièrement sévère. Pendant dix mois, il a été privé de nourriture adéquate, de soins médicaux et du droit d'exercer ses rites religieux, ce qui a entraîné d'importantes séquelles physiques et psychologiques. Cette privation systématique met en lumière une stratégie de répression visant à briser mentalement les journalistes détenus. Selon plusieurs rapports, les journalistes détenus sont soumis à diverses formes de tortures, notamment la privation de sommeil prolongée pour briser leur résistance mentale, les violences physiques incluant des passages à tabac et des électrochocs, l'isolement carcéral prolongé dans des cellules insalubres et exiguës, les menaces contre leur famille afin d'exercer une pression psychologique extrême, ainsi que les humiliations et traitements dégradants comme l'interdiction d'accéder aux sanitaires ou d'avoir des vêtements propres.

L'Algérie envoie des aides humanitaires au Niger

L'Algérie a envoyé des aides humanitaires au Niger, pays frère, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces aides ont été chargées, vendredi après-midi, à la base aérienne de Boufarik (Blida), avant d'être acheminées vers le Niger à bord de 3 avions des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP). L'opération, supervisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA), s'ins-

crit dans le cadre du renforcement des relations de solidarité entre les 2 pays. La présidente du Croissant-Rouge algérien, Mme Ibtissem Hamlaoui, a souligné que cette initiative, menée sur instructions du président Tebboune, témoigne de l'esprit de solidarité entre l'Algérie et le Niger. Elle a précisé que ces aides, composées essentiellement de denrées alimentaires, ont été chargées à bord des 3 avions des Forces aériennes de l'ANP.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Souveraineté nationale

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

Nous allions finir par croire qu'il n'y avait pas de pilote dans l'avion France tant le président Macron brillait par son absence face à la vague de haine déversée par les membres de son gouvernement envers l'Algérie, notre pays souverain et indépendant depuis 1962. Les propos farfelus et aventureux de son Premier ministre, François Bayrou, l'ont rappelé en quelque sorte à l'ordre en piétinant allégrement ses plates-bandes en lançant un ultimatum à l'Algérie, au risque, martelait Bayrou, de revoir les accords de 68, lesquels sont considérés par Alger comme étant vidés de leur substance.

Sonné vraisemblablement au terme de sa rencontre avec le tonitruant mais ferme Donald Trump, Emmanuel Macron a sans doute compris que le poids de son pays à l'international ne valait plus rien et que cela ne servait plus à rien de tenir une posture de puissance alors qu'elle se décline au fil des ans. La France est en effet définitivement empêtrée dans des luttes internes et elle s'enlise dans des problèmes sans fin avec des dossiers brûlants qu'elle traîne sans être en mesure de les régler, tels ceux des retraites, de l'agriculture et de l'immigration, sans occulter ceux de la dette et du pouvoir d'achat. Il était donc temps de réagir pour jouer la carte de l'apaisement, étant donné que le flot de déclarations hostiles, mené par un Bruno Retailleau qui s'est drapé des oripeaux du diable en personne, n'augure rien de bon pour l'avenir de la relation algéro-française. Alors, à partir du Portugal, Macron s'est enfin exprimé pour ouvrir une nouvelle page, affirmant qu'il a bien saisi le message du président Tebboune et que surtout, qu'il n'est pas question de remettre en cause les accords de 68. Il a également rappelé à son Premier ministre qu'il y a une forte communauté algérienne en France qui compte des Français de parents algériens. Il en a conclu que la situation n'est pas facile à trancher et qu'il faut procéder avec plus de finesse et de diplomatie. Cette reprise en main de Macron ouvre une fenêtre d'opportunité, mais ne permet nullement de pavoiser à ce sujet. La classe politique algérienne a condamné à l'unanimité l'ultimatum, en soulignant que l'Algérie est souveraine dans ses positions envers la Palestine et le Sahara occidental. Mais c'est le ministère des Affaires étrangères qui a été le plus ferme en exprimant, sans rejeter tout chantage, sa position dans un communiqué tombé à point pour clarifier les choses à propos de ce point de discorde. «Toute remise en cause de l'Accord de 1968 (...) sera suivie, de la part de l'Algérie, d'une même remise en cause des autres accords et protocoles de même nature.» Un avertissement qui ne souffre d'aucune ambiguïté.

A. T.

EN RAISON DES MANŒUVRES
D'ISRAËL

Les négociations du Caire échouent

Boualem B.

Les négociations du Caire entre le Hamas et l'entité d'occupation israélienne ont échoué, a indiqué un dirigeant de la résistance à un journal libanais. Les raisons de cet échec ? L'entêtement de l'occupation à allonger la première phase des négociations dans le but de récupérer les otages et de reprendre par la suite les hostilités. La source a en effet indiqué au journal que « les négociations du Caire n'ont pas permis d'ouvrir la voie à la deuxième phase des négociations » et a ajouté que « les médiateurs n'ont pas réussi à convaincre Israël de s'engager dans la deuxième phase des négociations ». Face à ce nouveau faux pas de l'entité d'occupation, la résistance a déclaré qu'elle ne remettrait dorénavant aucun prisonnier israélien si ce n'est dans le cadre d'un paquet complet, insistant sur le rejet du chantage israélien. Elle a souligné que la résistance ne remettrait aucun prisonnier si ce n'est dans le cadre d'un paquet complet, rejetant le chantage israélien. Il a expliqué que « c'est Israël qui a violé l'accord en tardant à entamer la deuxième phase des négociations », soulignant que « l'occupation israélienne joue sur la corde de la prolongation de la première phase et de la récupération progressive des prisonniers israéliens ». Le dirigeant palestinien a déclaré au journal que « les médiateurs disent que l'extrême droite au sein de la coalition gouvernementale, qui s'oppose à la fin du conflit, fait pression pour prolonger la première phase, à condition que le Hamas libère un certain nombre de prisonniers ». Jeudi, le Service d'information de l'État égyptien (SIS) a annoncé l'arrivée de délégations d'Israël et du Qatar dans la capitale égyptienne, Le Caire, pour achever les négociations relatives au cessez-le-feu dans la bande de Gaza, en présence de représentants américains. Le même jour, le Hamas a souligné dans un communiqué que « la voie est désormais coupée aux fausses justifications de l'ennemi, et qu'il n'a pas d'autre choix que d'entamer la deuxième phase des négociations ». Le Hamas a ajouté que les tentatives du gouvernement d'occupation de Benjamin Netanyahu de faire marche arrière et d'entraver l'accord ne feront qu'accroître les souffrances des prisonniers et de leurs familles ». Pour rappel, la première phase du cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Gaza, qui avait débuté le 19 janvier après plus de quinze mois de génocide, a pris fin ce samedi 1^{er} mars. La deuxième phase, qui doit durer 42 jours, devrait permettre la libération des prisonniers restants et aboutir à un cessez-le-feu permanent, avec le retrait total de l'armée d'occupation de Gaza. Cependant, les termes de cette deuxième phase, qui doit débuter dimanche, n'ont pas encore été négociés en raison des manœuvres de l'entité sioniste visant à faire libérer davantage d'otages de Gaza, dans le cadre d'une prolongation de la première phase sans engagement dans la deuxième phase. **B. B.**

SAHARA OCCIDENTAL

49 ans de résistance et d'espoir

Dans le camp de réfugiés sahraouis de Smara, la ferveur est intacte. Près d'un demi-siècle après la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Front Polisario et ses partisans célèbrent, dans un mélange de commémoration et de détermination, la persistance d'un combat qui défie les décennies et les tentatives de marginalisation.

Younes B.

Jeudi, devant une assemblée où se mêlaient militants sahraouis et délégations internationales venues de 32 pays, Khatri Addouh, membre du Secrétariat national du Front Polisario et ministre de l'Éducation, a réaffirmé que « le peuple sahraoui ne cédera rien de ses droits historiques et poursuivra sa lutte jusqu'à la pleine souveraineté ».

Née en pleine guerre de libération contre l'occupation espagnole, la RASD a été proclamée le 27 février 1976, au lendemain du retrait de Madrid du Sahara occidental. Mais au lieu de voir naître son État, le peuple sahraoui s'est retrouvé face à un autre occupant, le Maroc, qui s'est engouffré dans le vide laissé par l'Espagne pour annexer le territoire. Depuis, les revendications indépendantistes se heurtent à une politique marocaine appuyée par des alliances diplomatiques et des intérêts économiques puissants.

« Le droit international est de notre côté », insiste Addouh. « Les Nations unies, la Cour internationale de justice et l'Union africaine reconnaissent notre droit à l'autodétermination, mais l'occupant marocain et ses alliés tentent de brouiller cette évidence par des manœuvres diplomatiques et des visites orchestrées dans les territoires occupés ». Ces incursions, estime le dirigeant sahraoui, ne sont rien d'autre qu'une tentative « désespérée » de



donner un vernis de légitimité à une annexion non reconnue au regard du droit international.

Depuis la rupture du cessez-le-feu en novembre 2020, la question sahraouie a connu un regain de tensions. Sur le terrain, les affrontements sporadiques entre l'armée marocaine et les combattants du Polisario témoignent de la fragilité d'un statu quo qui n'a jamais réellement apaisé les tensions. Sur le plan diplomatique, Rabat poursuit son offensive en multipliant les reconnaissances de sa souveraineté sur le Sahara occidental, notamment auprès de pays africains et arabes, tout en consolidant ses liens avec Israël et certains partenaires occidentaux.

Pour le Polisario, ces initiatives masquent mal la réalité

d'une occupation contestée. « Ces actes visent à prolonger l'illusion d'une souveraineté marocaine sur notre territoire, alors qu'en vérité, ils illustrent l'inquiétude d'un régime qui sent que la dynamique historique n'est pas en sa faveur », analyse Addouh.

Malgré les pressions, le Sahara occidental demeure un sujet brûlant dans plusieurs enceintes internationales. Le Front Polisario peut compter sur des soutiens solides, notamment en Amérique latine et en Afrique australe, ainsi que sur une base militante active en Europe. La présence, cette année, de plus de 400 participants venus de 32 pays aux célébrations du 49^e anniversaire de la RASD illustre cette solidarité qui refuse de faiblir.

À Smara, le message est clair :

le combat continue. « Nous avons résisté pendant 49 ans, et nous continuerons autant qu'il le faudra », martèle Addouh. « Le Maroc pense pouvoir effacer notre existence par des accords économiques et des reconnaissances arrachées sous pression. Mais un peuple qui refuse d'abdiquer finit toujours par triompher ».

Alors que le 50^e anniversaire approche, le Sahara occidental reste l'un des derniers dossiers de décolonisation en suspens. Pour le Polisario, l'histoire suit son cours, et le temps joue en faveur des Sahraouis. Reste à savoir combien d'années encore ils devront tenir avant que le droit ne prenne enfin le pas sur la force.

Y. B.

CAUSE SAHRAOUIE

Le Parlement basque apporte son soutien à l'autodétermination



Des partis politiques et des groupes parlementaires mixtes siégeant au parlement basque espagnol ont adopté jeudi une déclaration en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination tout en fustigeant « l'occupation illégale » des territoires sahraouis par le Maroc. Selon des médias espagnols, l'intergroupe « Paix et liberté pour le peuple sahraoui » du Parlement basque a approuvé, avec le soutien des partis PNV, EH Bildu, PP, Grupo Mixto-Sumar, une déclaration où il a expliqué que l'occupation du Sahara occidental « est illégale », soutenant « le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ». « Le texte, lu par les représentants du PNV, EH Bildu, PP et Grupo Mixto-Sumar devant les médias, a été approuvé à l'occasion du 49^e anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique,

indique l'agence espagnole Europa Press. À travers cette déclaration, les parlementaires basques soutiennent que le Sahara occidental « est un territoire non autonome, soumis au droit international » et que son occupation « est illégale ». Ils insistent sur le fait que « l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination doit être autorisé ».

La déclaration souligne, par ailleurs, que le Front Polisario « est le représentant légitime et unique du peuple sahraoui, tel que reconnu par l'ONU et la communauté internationale ». Abordant un autre volet, le Parlement basque exige « le respect scrupuleux des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la cessation des violations des droits humains à l'encontre des Sahraouis ».

Le texte dénonce aussi « le pillage » des ressources naturelles du peuple sahraoui et exige que les parties concernées dans le conflit « respectent pleinement » l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 4 octobre 2024, qui annule les accords relatifs à l'agriculture et à la pêche entre l'Union européenne et le Maroc. Il exhorte, en outre, les Nations unies à « promouvoir sans plus tarder une solution juste et définitive au conflit au Sahara occidental », une solution qui « implique la mise en pratique du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui par la tenue d'un référendum ». Les parlementaires basques exhortent les institutions basques à « poursuivre et à renforcer la solidarité et le soutien humanitaire » au profit des civils sahraouis. Ils expriment, enfin, leur gratitude aux associations et groupes de solidarité locaux qui œuvrent « en faveur de l'amitié avec le peuple sahraoui, et dont le seul objectif est de réaliser un avenir libre ».

DISPOSITIFS MÉDICAUX FABRIQUÉS LOCALEMENT OU IMPORTÉS

Autorisés à la commercialisation



Les dispositifs médicaux fabriqués localement ou importés, prêts à l'utilisation et n'ayant pas encore obtenu une décision d'homologation délivrée par l'agence nationale des produits pharmaceutiques, sont autorisés à la commercialisation, pour une période de deux (2) années. C'est ce qui ressort de l'Arrêté du 21 Chaâbane 1446 correspondant au 20 février 2025 autorisant la commercialisation des dispositifs médicaux, et qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. Notons que l'importation de matériel, instrumentation, consommables et

équipements médico-chirurgicaux, est soumise à un agrément délivré par les services du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, après souscription au cahier des charges fixant les conditions techniques d'importation et de commercialisation desdits matériels. Peuvent importer du matériel, équipement et instruments médicaux chirurgicaux, sous réserve de présentation, à l'appui de la déclaration en douane, d'une autorisation préalable délivrée par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ DU MOIS DE RAMADHAN

Achèvement de l'opération de versement

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi dernier dans un communiqué, l'achèvement de l'opération de versement de l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan sur les comptes CCP des bénéficiaires dans toutes les communes du pays, et ce conformément aux délais impartis.

«Le ministère porte à la connaissance de tous les citoyens et citoyennes remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan, fixée à 10.000 DA, que l'opération de versement de cette aide a été effectuée sur les comptes CCP au niveau de toutes les communes du pays, conformément aux délais fixés par les autorités publiques». Pour ce faire, ajoute le communiqué, «les services centraux du ministère, en coordination avec les services des communes et des wilayas, ainsi que les différents secteurs ministériels concernés par l'opération,



ont mobilisé les ressources financières nécessaires pour couvrir toutes les listes des inscrits au niveau de toutes les communes du territoire national. Il s'agit de l'enveloppe financière allouée par le budget de l'Etat, ainsi que les affectations allouées dans le cadre des budgets des communes et des wilayas, outre la contribution du ministère de la

Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme». A noter que «les listes des bénéficiaires ont été fixées après assainissement des listes conformément aux résultats des enquêtes sociales et de terrain, et au croisement des données avec les différents organismes et administrations concernés», conclut la même source.

ALGÉRIE POSTE

Le ministre en inspection



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki a effectué une visite de terrain qui l'a conduit dans un certain nombre de bureaux de poste, ouverts exceptionnellement à la veille du mois sacré du Ramadan. "Cette visite a été l'occasion pour M. Zerrouki

de remercier les agents de la Poste algérienne qui se mobilisent pour servir nos concitoyens et leur permettre de réaliser diverses opérations financières dans les meilleures conditions à la veille de cette grande occasion religieuse", indique un communiqué d'Algérie

Poste publié sur sa page officielle Facebook. Il a également souligné la nécessité d'assurer la disponibilité des distributeurs automatiques de billets pendant et en dehors des heures de travail, notamment après les importants travaux de maintenance effectués récemment. Algérie Poste a affirmé que cette mesure s'inscrit dans le cadre de son engagement à assurer la continuité du service et à améliorer les conditions d'accueil des citoyens, notamment durant les périodes de forte demande pour ses services postaux et financiers.

PNUD ALGÉRIE

2ème Réunion du Comité Technique Consultatif (CTC) du projet PNA

Pnud Algérie annonce la tenue de l'atelier réunissant les membres du CTC, composé des secteurs prioritaires et des parties prenantes impliquées dans l'adaptation au changements climatiques. "Le CTC a vu une participation engagée des secteurs, qui a permis de discuter de l'avancement du projet et des étapes à venir tout en apportant des recommandations pour la suite de la mission. Nous nous réjouissons de la très forte adhésion des secteurs autour de l'adaptation qui prend de l'ampleur au fur et à mesure que le temps passe", indique le Pnud Algérie dans sa page

officielle facebook. Le projet PNA vise à favoriser une intégration efficace des processus de planification en Algérie, à accroître la résilience et à réduire la vulnérabilité au climat. Son objectif spécifique sera de renforcer les capacités institutionnelles et humaines ainsi que d'augmenter les investissements pour intégrer l'adaptation au changement climatique en Algérie. Le projet vise également à appuyer les efforts nationaux en termes d'adaptation au changement climatique, tels que prévus dans le cadre du Plan National Climat.

Visite d'une délégation du Royaume de Suède au Centre CDER.

Une délégation suédoise, composée de Mme Myriam Bahet, Attachée Culturelle et Commerciale à l'Ambassade de Suède à Alger, ainsi que des représentants du Conseil International de l'Industrie de Suède (Näringslivet Internationella Råd - NIR), a récemment visité le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER). La délégation comprenait Mme Annie Ross, Directrice du Programme Imput Accelerator, M. Erik Belfrage,

en charge de la gestion de projets et du développement des affaires chez Globalize, et Mme Nadine Belfrage, Consultante et Analyste en affaires chez Globalize. "Les invités ont été accueillis par M. Radhouane Sahraoui, Secrétaire Général du CDER, représentant le Directeur du Centre, ainsi que par plusieurs responsables du Centre, notamment M. Samir Larbi-Youcef, Chef du Département des Nouvelles Technologies, M. Kamel Abde-

ladim, Chef du Département Relations Extérieures et Valorisation des Résultats de la Recherche, et M. Mohamed Loucif Seiad, Sous-directeur des Programmes Internationaux de Recherche au niveau de la DGRSDT", indique le CDER sur sa page officielle facebook. Une présentation a été faite sur les activités du CDER et de ses différentes unités de recherche. La délégation suédoise a ensuite visité les laboratoires du Centre, où des explications

détaillées ont été fournies concernant les avancées réalisées dans les domaines des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, l'hydrogène renouvelable, la biomasse et le thermique solaire. Une réunion a été tenue pour discuter des opportunités de partenariat entre le CDER, le Royaume de Suède, et le NIR, afin d'explorer les possibilités de collaboration dans le domaine des énergies renouvelables dans le futur.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE : **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.



Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

ALGÉRIE-MAURITANIE

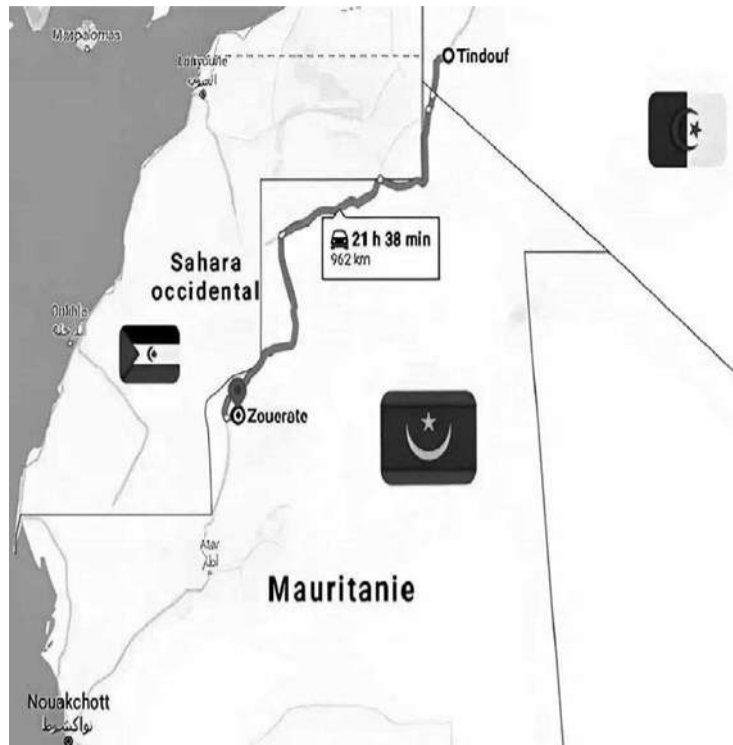
Tindouf-Zouerat, une route stratégique

Sans aucun doute, la future route Tindouf-Zouerat sera un pilier des échanges commerciaux, mais également touristiques et de développement humain entre le sud algérien et l'Afrique de l'Ouest, à partir de la Mauritanie, à commencer par son voisin le Sénégal.

Par Merouane Korso

Les travaux de réalisation de la route Tindouf-Zouerat, qui relie le sud de l'Algérie au nord-est de la Mauritanie, longue de 840 km, connaissent un taux d'avancement de 20 % des 320 km du premier tronçon du projet, selon les données du ministère algérien des Travaux publics. Ce projet, d'une importance capitale pour les échanges économiques entre les deux pays, avec ouverture de postes frontaliers dans les deux villes, a reçu la visite en février 2024 des présidents algérien Abdelmadjid Tebboune et mauritanien Mohamed El Ghezouani. Le président de la République, vu le caractère stratégique que revêt la réalisation de cette infrastructure, avait notamment insisté sur "l'impératif de passer à la vitesse supérieure dans la réalisation" de ce projet "en adoptant un

système de travail en continu". Ce projet devra ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays selon le président Tebboune. C'est dans la perspective d'accélérer les travaux de réalisation de la route Tindouf Zouerat que le ministre des Travaux publics Lakhdar Rekhroukh, en visite de travail en Mauritanie, avait coprésidé jeudi soir avec son homologue mauritanien les travaux de la deuxième session de la commission algéro-mauritanienne pour le suivi de ce projet. M. Rekhroukh a appelé, à cette occasion, les entreprises en charge de ce projet stratégique à renforcer le chantier par les moyens matériels et humains nécessaires pour livrer cette route dans les délais impartis, tout en respectant la qualité demandée. « Notre objectif commun aujourd'hui, à travers la tenue de la deuxième session du Comité mixte algéro-



mauritanien de suivi du projet de la route Tindouf-Zouerat, est de parachever ce projet avec une volonté fondée sur des efforts de développement régional et pour que ce même projet soit une base et un élan pour le renforcement de la

coopération entre les deux pays à tous les niveaux.»

Ouverture d'une nouvelle étape

La tenue de la commission algéro-mauritanienne de suivi de la mise en œuvre du projet

roumier Tindouf-Zouerat intervient en concrétisation des résultats de la première session de la même commission, qui s'est tenue du 11 au 16 décembre 2022 en Algérie, au cours de laquelle une feuille de route a été élaborée et relative aux phases d'étude et de réalisation, suivie du lancement des études techniques de la route après l'achèvement de toutes les procédures administratives et douanières et l'obtention de diverses licences des deux parties. C'est le 22 février 2024 que les travaux de réalisation de cette importante infrastructure routière devant relier les deux pays ont été lancés par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Mohamed El Ghezouani à partir de la ville algérienne de Tindouf, ainsi que la pose de la première pierre de la zone franche de libre-échange et l'inauguration de deux postes frontaliers. Pour le ministre algérien des Travaux publics, ce projet contribuera à l'ouverture d'un nouveau chapitre dans la coopération entre les deux pays, estimant que "la route Tindouf-Zouerat est considérée comme un projet intégré et global, car il ouvre des horizons nouveaux et prometteurs pour renforcer la coopération et promouvoir le partenariat bilatéral dans d'autres secteurs vitaux liés au même projet, notamment la santé, le commerce, la formation professionnelle et les médias." "Ceci va se concrétiser à travers le lancement de consultations entre les deux pays pour réaliser une clinique pour les maladies pulmonaires dans la ville de Zouerate, la construction d'un centre de formation professionnelle dans la ville de Kiffa, la réalisation de la maison de la presse et d'un centre d'exposition et de commercialisation des produits algériens à Nouakchott" a-t-il ajouté.

M. K.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie occupe une place stratégique en Afrique

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phaniel Habimana, s'est félicité, jeudi, de la place stratégique de l'Algérie en Afrique dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, en s'adjuant les premières places sur la liste des pays africains couvrant localement leurs besoins en médicaments, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Lors de l'audience accordée, au siège du ministère, par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, au représentant de l'OMS à la tête d'une importante délégation, les deux parties ont examiné «les moyens et capacités de l'Algérie dans le domaine de l'industrie

pharmaceutique en termes de production de médicaments et de différents dispositifs médicaux, ainsi que le système adopté en matière d'enregistrement des médicaments», ajoute le communiqué.

Dans ce contexte, M. Phaniel a affirmé que «l'Algérie occupe une place stratégique en matière d'industrie pharmaceutique, lui a permis de s'adjuant les premières places sur la liste des pays africains couvrant localement leurs besoins en médicaments». Pour préserver ce classement et augmenter la part des exportations algériennes de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, le représentant de l'OMS a souligné l'importance de relancer le projet unissant l'Organisation et l'Agenc-

ce nationale des produits pharmaceutiques, précise le communiqué.

M. Phaniel a adressé, en outre, une invitation spéciale à l'Algérie pour participer au forum mondial de l'OMS au profit des pays producteurs de produits pharmaceutiques.

Par ailleurs, le ministre s'est félicité du développement du secteur de l'industrie pharmaceutique en Algérie, précisant qu'il procédera, avant la fin de l'année, à la production de matières premières pour la fabrication des médicaments anticancéreux, et que les portes du partenariat et de l'investissement dans l'industrie pharmaceutique demeurent ouvertes en Algérie, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE COLONISATEUR OPPRESSEUR FRANÇAIS

L'héroïne Yamina Meghiche, un exemple de courage

La chahida Yamina Meghiche de Relizane est un exemple vivant de courage et un symbole de la lutte héroïque contre le colonisateur oppresseur français pour la libération de la patrie. Surnommée «Dalila», cette héroïne a incarné le sacrifice pour la liberté et la souveraineté nationale. Son combat, mené les armes à la main, s'est étendu à plusieurs régions de la wilaya de Relizane, jusqu'à sa mort en martyr, le 26 février 1959. Elle avait 18 ans. Née le 21 décembre 1941 au douar Ouled Aïcha, dans la commune de Djidiouia (40 km à l'est de Relizane), Yamina Meghiche grandit dans une famille aisée. Son père, Hadj Abdelkader, était un combattant et un grand agriculteur de la région. Après le décès de sa mère, elle fut élevée, dès l'âge de cinq ans, par des proches à Relizane, chez la martyre Hadja Abed Atika. Elle a suivi sa scolarité primaire à l'école de «Sahat El-Masjid» et apprenait également le Coran dans la zaouïa de Cheikh Sidi Abdelkader Benadda El-Bouabdelli, au centre de la ville de Relizane. A l'âge de 14 ans, elle retourna à Djidiouia, où elle fut témoin des événements de la Révolution. Sa maison familiale servait de refuge pour les

chefs de la région IV et les membres de l'Armée de libération nationale (ALN), grâce à son père, qui apportait soutien logistique, vivres et renseignements à des leaders comme le commandant Benadda Benaouda, dit "Si Zaghoul", et Kerzazi Abderrahmane, dit «Si Tarek», selon l'historien Mohamed Gheretil.

Infirmière au sein de l'ALN

Après la grève des étudiants du 19 mai 1956, Yamina rejoignit les rangs de l'ALN en 1957, à l'âge de 16 ans, aux côtés des combattantes Belhadj Abed Atika, Ouazani Zoulikha (surnommée «Nouara» et sa sœur Ouazani Yamna, dite «Hafsa». Elle fut affectée au commandement de la région IV, située dans les montagnes de l'Ouarsenis à Ramka.

Dans cette région, qui fut l'un des foyers ardents du combat pour la libération du pays, elle reçut une formation en soins infirmiers dispensée par le médecin et combattant Benchouk Mohamed à l'hôpital militaire de Ramka (au Sud-est de Relizane). Elle devint ensuite infirmière au sein des unités combattantes de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN). En 1958, elle épousa le capitaine

Zenasni Abdelkader, avec qui elle eut un fils prénommé Hassan. Le capitaine, désormais connu sous le nom d'"Abou El Hassan", était auparavant surnommé "Abdelbaki". Yamina Meghiche participa à de nombreuses opérations et batailles, combattant avec acharnement contre l'occupant. Elle était réputée pour son courage, portant son fils sur son dos, sa trousse médicale à la main et son arme à l'épaule. Selon son frère, Moulay Meghiche, Yamina montrait dès son jeune âge un esprit vif, une maturité remarquable et un intérêt pour la lutte des Moudjahidine.

En février 1959, les forces coloniales françaises imposèrent un siège à la région de Charrata, au sud de Ramka, où se trouvait le quartier général de la région IV. Une bataille féroce éclata, le 26 février, mobilisant d'importantes troupes françaises, appuyées par plus de 30 avions de combat. Sous un bombardement intense, les combats se poursuivirent jusqu'au lendemain. Face à la violence de l'affrontement, les commandants divisèrent leurs unités en petits groupes pour rompre l'encercllement et permettre aux Moudjahidine de se

replier vers d'autres zones. La France utilisa le napalm pour incendier les forêts, causant la mort de dizaines de combattants, dont Yamina Meghiche et son fils Hassan, âgé de six mois, égorgé par des soldats français.

Bombardement au Napalm

Lors de la bataille de Cherrata, elle tenta de protéger son fils en le cachant sous des buissons, mais son cri attira les soldats français, qui le tuèrent sans pitié. Enragée face à cet acte ignoble perpétré par la soldatesque coloniale, Yamina riposta avec son arme, tuant plusieurs soldats, avant de tomber en martyr.

Le Moudjahid Abdelkader Mechor, surnommé "El Moujari", qui accompagna Yamina jusqu'à sa mort, témoigne de son héroïsme, affirmant qu'elle offrit sa vie, celle de son mari et de son fils pour la libération de la patrie.

Pour honorer sa mémoire, plusieurs institutions et établissements portent son nom, notamment le Centre national d'Expertise médicale de la Première région militaire, à Alger, ainsi qu'un centre de formation professionnelle, un collège et une école primaire à Relizane.

ONS

Le taux de chômage au niveau national est estimé à 12,7%

Le taux de chômage au niveau national est estimé à 12,7 %, enregistrant des disparités significatives par sexe, par âge et par niveau d'instruction.

Par Inès B.

En octobre 2024, la situation du marché du travail se caractérise par un volume de la population occupée atteignant 12,055 millions, dont un occupé sur cinq est une femme, le taux d'emploi s'établit à 36,4 % avec une progression continue du taux d'emploi féminin qui a atteint 14,3%. C'est ce qui ressort des résultats d'une enquête sur l'activité, l'emploi, et le chômage en octobre 2024, effectuée par l'ONS. Le taux de chômage au niveau national est estimé à 12,7%, enregistrant des disparités significatives par sexe, par âge et par niveau d'instruction. La population active, au sens du Bureau International du Travail (BIT), est estimée à 13.814.000 personnes au niveau national. La population active féminine a franchi pour la première fois le seuil des trois millions de personnes pour atteindre 3 316.000, soit 22,9 % de la population active totale. Le taux de participation à la force de travail de la population âgée de 15 ans et plus (ou taux d'activité économique) est estimé à 41,7 %. Décliné par sexe, il est estimé à 63,9 % auprès des hommes et 19,2 % auprès des femmes.

NETTE PROGRESSION DES SALARIÉS PERMANENTS

L'augmentation de la population active enregistrée depuis mai 2019, est hissée essentiellement par l'augmentation significative du volume de la population occupée du moment (+774 000), associée à une augmentation relativement moins importante de la population à la recherche d'emploi au cours de cette période (+310.000). Selon le bilan de l'ONS, la population occupée est estimée à 12.055.000 dont 2.359.000 femmes. La population féminine occupée continue sa progression et forme 19,6 % de la main-d'œuvre totale. Le taux d'emploi (ou ratio emploi population), défini comme étant le rapport de la population occupée

à la population âgée de 15 ans et plus, a atteint 36,4 % au niveau national.

Décliné par sexe, il est à 58,2 % auprès des hommes et 14,3 % chez les femmes. Près de sept occupés sur dix sont salariés (68,9 %). Cette part reste significativement plus importante auprès des femmes, puisqu'elle atteint 76,8 %.

Il est à souligner une nette progression du salariat permanent qui constitue la forme d'emploi la plus dominante du marché du travail en Algérie, soit 43,8 % de l'emploi total, alors que l'auto-emploi (employeurs et indépendants) constitue 29,8 % de la force de travail. En revanche, on assiste à un recul de la part du salariat non permanent qui absorbe 29,8 % de l'emploi total. Les résultats de l'enquête font ressortir notamment, que 17,4 % de la main-d'œuvre totale exerce dans l'administration publique hors secteur sanitaire, 15,5 % dans le secteur de la santé et l'action sociale, 15,3 % dans le commerce, 14 % dans le secteur de la construction et 13,6 % dans le secteur des industries manufacturières. Quant au secteur agricole, celui-ci emploie 9 % de l'emploi total. L'emploi féminin se concentre principalement dans l'administration publique, les secteurs de la santé et l'action sociale et les industries manufacturières, lesquels secteurs absorbent 75,2 % de l'emploi féminin total. La ventilation selon le secteur juridique fait ressortir que le secteur privé absorbe 61,2 % de l'emploi total, avec un volume de 7.382.000. L'emploi féminin se démarque par une plus grande concentration dans le secteur public qui absorbe 58 % de la main-d'œuvre féminine totale.

PAR GROUPE DE PROFESSIONS

L'emploi féminin absorbe 55 % des professions intellectuelles, 48,9 % de l'emploi total des employés administratifs, 38,1 % des professions intermédiaires (cadres moyens), 16,6% des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, alors que cette part est de 11,6 % dans le groupe de professions « Directeurs et gérants ». La population en chômage est estimée à 1.759.000 personnes, le taux de chômage a atteint 12,7 % au niveau national. Ventilé par sexe, le taux de chô-

mage est de 9 % chez les hommes, mais atteint

Il s'agit des cadres supérieurs qui n'occupent pas de postes de directeurs ou de gérants ; médecins, ingénieurs, spécialistes en sciences techniques, humaines, financières ou autres... 25,4 % chez les femmes. Des disparités sont également observées par âge et par niveau d'instruction. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) est de 29,3 %.

Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 748 000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit 42,5 % de l'ensemble de la population en chômage. Les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 31,4 %, alors que les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,1 %. En moyenne, six chômeurs sur dix (59,3 %) sont des chômeurs de longue durée cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus. Les chômeurs ayant déjà travaillé par le passé sont estimés à 750 000, formant ainsi 42,6 % de la population en chômage, dont les deux tiers sont des hommes (66,6 %). 68,1 % de cette population travaillait comme salariés non permanents et 73,9 % exerçaient dans le secteur privé.

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

47 % exerçaient dans le secteur des services marchands, 19 % dans le secteur de la construction et 18,2 % dans l'administration. D'autre part, la population qui se situe dans le « halo du chômage » a atteint, en octobre 2024, un volume de 1 984 000 personnes. Les femmes en constituent 57,9 %. Il s'agit d'une population relativement jeune ; les moins de 30 ans constituent près de la moitié de cette population (49,1 %). Cette population est caractérisée par son faible niveau d'instruction ; 60,3 % n'ont aucun diplôme, alors que 50,8 % n'ont pas dépassé le cycle des études moyennes. 29,8 % n'ont pas effectué de démarches pour trouver un emploi car ils pensent qu'il n'y a pas de postes d'emploi ou parce qu'ils n'ont pu trouver un emploi par le passé et 25,7 % pour des raisons familiales.

I. B.

ORGANISATION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAIN

Installation de la commission interministérielle

La commission interministérielle conjointe de haut niveau chargée de l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, a été installée, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La commission a été installée jeudi au palais des expositions (Pins maritimes) par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, en présence de hauts cadres de la présidence de la République et du Premier ministre, ainsi que de représentants des départements ministériels et d'organismes nationaux, précise-t-on de même source. La 4e édition de l'IATF constitue "un événement africain d'une extrême importance", où "15 chefs d'État africains, 2000 exposants et 35000 visiteurs sont attendus, outre 140 pays participants", a fait savoir le ministre. Le montant des transactions commerciales prévues durant cette foire "est estimé à 44 milliards USD", a-t-il dit, précisant que « l'Algérie compte en attirer 10 %, en exploitant sa contribution supplémentaire à la Banque africaine d'import-export ». Par ailleurs, le ministre a appelé à une mobilisation totale et complète pour assurer une préparation optimale de cet événement africain important, le premier du genre en Algérie, auquel les hautes autorités du pays accordent un grand intérêt, rappelant que cette 4e édition constitue "une opportunité stratégique" pour promouvoir et développer le commerce intra-africain et permettre à l'Algérie de conforter sa position dans le concert des pays émergents à l'horizon 2027, selon la même source. Lors de cette réunion, huit (08) sous-commissions et onze commissions thématiques ont été installées. Ces commissions seront chargées notamment de l'investissement et du commerce, de l'innovation et de l'intelligence artificielle, du programme des journées spéciales, de la manifestation culturelle CANEX, du programme des jeunes, de la Foire africaine virtuelle, des relations B2B, B2G et G2G, et d'autres activités prévues en marge des manifestations principales, conclut le communiqué.

ÉNERGIE ET MINES

De nouvelles missions attribuées au ministre

Inès B.

Les attributions du ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables viennent d'être fixées par la loi. Un décret exécutif est sorti dans ce sens dans le dernier numéro du Journal officiel. Dans le cadre de la politique générale du gouvernement, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables est chargé de l'élaboration des politiques et des stratégies de recherche, de production et de valorisation des ressources en hydrocarbures, énergétiques et minières, du développement des énergies nouvelles et renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et de l'hydrogène et du développement des industries s'y rapportant. Il en assure la mise en œuvre conformément aux lois et règlements en vigueur. À ce titre, il propose, en conformité avec le plan d'action du gouvernement, les éléments de définition de la politique énergétique et minière. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables exerce ses attributions, en relation avec les institutions et les administrations publiques dans plusieurs domaines d'activités. Il s'agit, entre

autres, de la prospection, de la recherche, de la production, du traitement, de la transformation, du stockage, du transport, de la commercialisation et de la distribution des hydrocarbures liquides et gazeux et de leurs dérivés ; de la production, du transport, de la commercialisation et de la distribution de l'énergie électrique de toute origine ; du développement et de la promotion des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et de l'hydrogène ; du développement des énergies nouvelles et des activités nucléaires. Il s'agit notamment de la rationalisation de la consommation énergétique, conformément à la stratégie nationale en la matière ; de l'infrastructure géologique, de la recherche minière, de l'exploitation des mines et des carrières et de la gestion des substances explosives ; de la transformation et de la valorisation des ressources minières ; du contrôle de conformité des véhicules et des équipements fonctionnant sous pression et de la participation au développement et à l'exploitation des infrastructures de dessalement de l'eau. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables a pour missions d'élaborer, de

proposer et de veiller à la mise en œuvre : des politiques et des stratégies de développement, de promotion, de valorisation et d'utilisation des ressources naturelles relevant du secteur ; de la politique énergétique, en vue d'assurer, notamment, la sécurité énergétique du pays ; des mesures et des programmes assurant la couverture à long terme des besoins nationaux en énergie et en produits minéraux. Le ministre se charge également des mesures législatives et réglementaires régissant les activités relevant de son domaine de compétence ; de la politique de valorisation des ressources humaines du secteur. En matière de ressources naturelles, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables veille au développement, à l'exploitation rationnelle, à la conservation, à la valorisation et à la gestion optimale des ressources minières et des hydrocarbures. En matière d'électricité, de gaz et d'énergies nouvelles et renouvelables, le ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables : arrête les programmes de développement des capacités de production de l'électricité de toute origine et les programmes de

transport et de distribution de l'électricité et du gaz et s'assure de leur réalisation ; arrête les programmes d'électrification et de distribution publique du gaz naturel et veille à leur réalisation en coordination avec les administrations et les organismes concernés ; élabore et veille à la mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales dans les domaines des énergies renouvelables et initie toutes mesures et actions de maîtrise de l'énergie et de l'efficacité énergétique et arrête le programme correspondant et veille à sa mise en œuvre. En matière de promotion des activités industrielles et des activités de recherche et de développement relevant de son secteur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables : définit et veille à la mise en œuvre des politiques et des stratégies industrielles du secteur ; propose toutes mesures de développement des capacités d'engineering et d'intégration industrielle nationale propres au secteur ; initie toutes mesures visant à promouvoir la formation, la recherche-développement, l'innovation et la maîtrise technologique propres au secteur.

I. B.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AU PROFIT DES COMMUNES
DE HASSI BENOKBA ET HASSI BOUNIF D'ORAN

Livraison dans les délais impartis

En inspectant le projet de 150 logements sociaux à Hassi Amer, le wali d'Oran a annoncé que ces logements seront attribués à leurs bénéficiaires lors de la célébration de la fête de l'indépendance.

Les communes de Hassi Benokba et Hassi Bounif (wilaya d'Oran) ont bénéficié de plusieurs projets dans divers secteurs, qui ont fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Samir Chibani, mercredi dernier. A cette occasion, le wali a insisté sur l'importance du respect des délais d'exécution des projets en cours dans la wilaya, tout en veillant aux normes de qualité. Lors de son inspection du siège de la commune de Hassi Benokba, le wali a souligné la nécessité d'améliorer la qualité des services publics offerts aux citoyens de cette collectivité locale où il a également inspecté les travaux d'aménagement d'un bureau de poste. Hassi Bounif, le wali a visité le chantier de réalisation d'un groupe scolaire au quartier « Mohamed Boudiaf », comprenant 12 classes, un réfectoire et des infrastructures sportives. Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya d'Oran a insisté sur la livraison du projet avant



les délais impartis « afin qu'il soit prêt pour la prochaine rentrée scolaire ». En inspectant le projet de 150 logements sociaux à Hassi Amer, il a annoncé que ces logements seront attribués à leurs bénéficiaires lors de la célébration de la fête de l'indépendance. Par ailleurs,

dans le quartier de « Zouia », il a inspecté le chantier de conversion d'un marché couvert désaffecté en salle omnisports, en insistant sur la nécessité de finaliser les travaux dans un délai de trois mois. Chibani a également inspecté le chantier de reconversion d'une biblio-

thèque municipale en polyclinique, soulignant l'importance de doter l'établissement de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour améliorer la prise en charge médicale des habitants de cette commune, qui compte plus de 120.000 habitants. Il a également évoqué la nécessité d'ouvrir d'autres structures sanitaires dans la région. Dans la même commune, le wali a inspecté le projet de raccordement du chemin de wilaya 46 (CW 46) au cinquième périphérique, dont la livraison est prévue dans trois mois, selon les explications fournies par les responsables du projet. Enfin, il a inspecté le chantier de réalisation d'un groupe scolaire au quartier « Bouchouicha », ainsi que la réalisation de 57 logements au quartier « Chahid Mahmoud » et la construction d'un siège d'une nouvelle Sûreté urbaine.

POUR UN RAMADHAN SANS COMPLICATIONS POUR LES DIABÉTIQUES DE AIN DEFLA

Une rencontre de sensibilisation

Une rencontre autour de la thématique « diabète et Ramadhan » pour un Ramadhan sans complications a été organisée, jeudi à Ain Defla, par l'association des médecins spécialistes (AMSAD). La rencontre qui s'est déroulée l'après-midi au théâtre régional « Tayeb Chérif Mohamed » de Khemis Miliana a été l'occasion pour les médecins spécialistes en diabétologie "d'aborder les différentes facettes de la maladie et la manière de la gérer et d'accompagner les malades

durant le Ramadhan", a indiqué à l'APS, le président de l'AMSAD, Dr. Lyes Bendali. Dr. Bendali a souligné que la Journée « ciblait principalement les diabétiques parce que nous savons pertinemment que cette maladie a une relation directe avec l'alimentation ». Il a déclaré à cet effet que le conseil à donner aux diabétiques est de « consulter son médecin traitant avant le mois de Ramadhan », ajoutant que dans le cas où le patient est autorisé à jeûner, il doit respecter des

consignes et un régime diététique décidés par son médecin. La rencontre vise à permettre aux diabétiques de passer un mois de Ramadhan en bonne santé, a indiqué Dr. Zougar Mohamed, membre de l'AMSAD. Cette initiative est aussi une occasion d'expliquer aux médecins les « dernières recommandations et les nouveautés dans ce domaine, notamment comment préparer le malade diabétique pour le mois de jeûne », a-t-il fait savoir. Pour sa part, Dr. Fatima Hamoutene,

spécialiste en endocrinologie et diabétologie, et vice-présidente de la Société algérienne de diabétologie (Sadiab), recommande aux diabétiques de « manger équilibré pour avoir l'apport suffisant en protéine pendant la journée en prenant le repas du S'hour ». A noter que plusieurs communications ont été présentées lors de cette rencontre organisée en coordination avec la direction de la santé et l'Association nationale des diabétologues endocrinologues libéraux (Andel).

BATNA, MALADES DE CANCER

Construction d'une résidence de bienfaisance

Les travaux de réalisation d'une résidence de bienfaisance pour l'accueil des malades atteints d'un cancer et leurs familles, initiée par le Conseil de "Souboul El Khairat", relevant de la direction des affaires religieuses et des wakfs, viennent d'être lancés, a affirmé, mercredi, le directeur local du secteur, Salaheddine Bouzidi. « Cet important établissement, qui sera construit sur une superficie de 2.000 m2, disposera d'une capacité d'accueil de 127 lits répartis sur 52 chambres », a ajouté le même responsable qui intervenait au cours d'une réunion présidée au Centre de recherche scientifique de Batna par le wali, Mohamed Benmalek, pour peaufiner les préparatifs du mois sacré de Ramadhan. Bouzidi a souligné que les parties en charge de la réalisation de la résidence, se sont engagés à livrer ce projet, financé par le Conseil de « Souboul El Khairat », au bout d'un "délai de 12 mois au lieu de 18 mois comme cela avait été initialement convenu. Le terrain sur lequel sera construite cette résidence a été choisi à proximité du Centre régional anticancer de Batna "afin de rapprocher la structure d'accueil des patients et de leurs familles qui affluent au Centre en provenance de plusieurs régions du pays. La résidence comprend une aile pour les soins et la prise en charge psychologique des patients et un pavillon d'hébergement, en plus d'équipements de loisirs pour les enfants.

INVESTISSEMENTS
DANS L'AGRICULTURE
ET LES INDUSTRIES DE
TRANSFORMATION À ILLIZI

Plaidoyer pour encourager les jeunes

Les participants à une journée d'étude sur l'emploi, organisée à Illizi, ont plaidé pour encourager les jeunes à investir dans l'agriculture et les industries de transformation, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Les intervenants à cette rencontre, organisée par la direction locale de l'Emploi, ont souligné la nécessité d'inciter les jeunes, notamment les porteurs de projets, à concrétiser leurs projets dans ces secteurs. Ils ont également souligné l'importance d'orienter les jeunes sans qualification vers la formation professionnelle dans des domaines adaptés aux exigences du marché du travail, tels que l'agriculture, le tourisme et l'hôtellerie. Les recommandations ont également porté sur le renforcement du rôle des agents de l'inspection du travail et du contrôle des processus de recrutement, ainsi que l'instauration de quotas de formation au profit des personnes aux besoins spécifiques. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres de divers secteurs d'activité, a aussi permis aux élus locaux et représentants de la société civile d'exprimer leurs préoccupations sur la question de l'emploi.

BECHAR

COUP D'ENVOI DE LA CARAVANE "SABIL EL KHIR"

Le coup d'envoi de la caravane "Sabil El Khir", du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, devant sillonner la wilaya de Bechar pour distribuer des dons alimentaires aux familles nécessiteuses, a été donné jeudi par le wali, Ahmed Benyoucef.

Plus de 3.000 colis alimentaires

seront acheminés aux familles nécessiteuses à travers plusieurs localités de la wilaya, au titre d'actions de solidarité du secteur et de bienfaiteurs de la wilaya avec ces familles, ont précisé des responsables locaux du secteur.

L'association de wilaya Oulfa des

SIDI BEL ABBES

17 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Dix-sept personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu, mercredi soir, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route

nationale RN13 entre les communes de Sidi Bel Abbès et Sidi Brahim, suite à une collision entre une voiture et un minibus de transport de voyageurs, causant des blessures à 17 personnes, indique la même source. Les blessés ont été secourus et transpor-

tés au service des urgences du Centre Hospitalo-Universitaire Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbès.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

COLLISION ENTRE UN BUS ET UN CAMION À EL TARF

21 BLESSÉS

Un accident de la circulation tragique s'est produit, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la wilaya d'El Tarf, précisément sur la route nationale N°84, à proximité de la localité de Raghia, indique un communiqué de la Protection civile. Selon la même

source, le sinistre a impliqué une collision violente entre un bus de transport de passagers et un camion, faisant 21 blessés, dont deux se trouvent dans un état critique. Les services de la Protection civile sont intervenus pour porter secours aux victimes, qui ont

été rapidement prises en charge et transportées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités sécuritaires poursuivent leur enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

ADEPTES DE JEUX VIDÉO

Une nouvelle norme pour prévenir la perte auditive

Environ 3 milliards de personnes dans le monde jouent à des jeux vidéo sur des appareils tels que des ordinateurs personnels, des consoles de jeux vidéo et des téléphones mobiles, mais la plupart des appareils et des jeux ne disposent pas de fonctions d'écoute sans risque permettant de protéger les utilisateurs et utilisatrices des bruits nocifs.

À l'approche de la Journée mondiale de l'audition 2025, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) lancent la première norme mondiale pour l'écoute sans risque dans les jeux vidéo et les sports en ligne (e-sports). Elle vise à réduire le risque de perte auditive et à la prévenir chez les personnes qui jouent aux jeux vidéo. Auparavant, il n'existait aucune ligne directrice ou norme d'écoute sans risque pour les appareils ou les logiciels de jeux vidéo. C'est ce que souligne, l'OMS, dans un communiqué. Il faut dire que le jeu vidéo et l'e-sport sont devenus rapidement l'une des plus grandes industries de divertissement au monde. Environ 3 milliards de personnes jouent à des jeux vidéo sur des appareils

tels que des ordinateurs personnels, des consoles de jeux vidéo et des téléphones mobiles, mais la plupart des appareils et des jeux ne disposent pas de fonctions d'écoute sans risque permettant de protéger les utilisateurs et utilisatrices des bruits nocifs. Pourtant, les adeptes des jeux vidéo risquent une perte auditive permanente en raison d'une exposition prolongée à des sons de forte intensité lorsqu'ils jouent ou écoutent de la musique. Les enfants sont particulièrement vulnérables en raison d'une moins bonne tolérance au volume sonore et de leur attirance grandissante pour les jeux.

DANGER DE L'E-SPORT

La nouvelle norme, en donnant des informations, en avertissant des dangers et en proposant des fonctions d'écoute sans risque,



visé à informer les joueurs et joueuses du risque de perte auditive lié à ces activités aux volumes sonores élevés et à les sensibiliser à la manière dont ils/elles peuvent pratiquer une écoute sans risque. « Alors que le jeu vidéo et l'e-sport continuent de se développer et que les joueurs et joueuses utilisent un plus large éventail d'appareils pour accéder à leur contenu, des normes d'écoute sans risque sont essentielles pour aider à protéger l'audition des utilisateurs et utilisatrices, en particulier de enfants, contre les sons qui pourraient endommager leur audition », a déclaré Seizo Onoe, Directeur du Bureau de normalisation des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications.

ASSURER UNE BONNE PROTECTION

La norme mondiale OMS-UIT sur l'écoute sans risque dans les jeux vidéo et les sports en ligne est conçue pour protéger l'audition pour tous les types de pratiques de ces jeux, dans un large éventail de scénarios et d'équipements. La norme fournit des lignes directrices distinctes pour les appareils de jeux vidéo (consoles de jeux, appareils portables ou mobiles et ordina-

teurs personnels, écouteurs et casques d'écoute) et les logiciels de jeux vidéo. Pour les appareils de jeux vidéo, la norme recommande la mise en place des fonctions à savoir un contrôle de l'exposition sonore tolérée pour mesurer l'exposition sonore de l'utilisateur/trice, des messages sur l'écoute sans risque informant les joueurs/ses sur l'utilisation du son, et les avertissant en amont du moment où leur limite de tolérance sonore sera atteinte, un système de contrôle du volume convivial pouvant être facilement ajusté ainsi qu'un « mode de sécurité casque » qui ajuste automatiquement le volume lorsqu'un joueur passe d'un casque d'écoute à des haut-parleurs, selon les explications avancées par cette même source. Pour les logiciels de jeux vidéo, la norme recommande la mise en place des fonctions comme des avertissements et messages sur l'écoute sans risque informant les joueurs/ses du risque de perte auditive due aux sons intenses et à une exposition prolongée pendant les activités de jeu, des commandes de volume indépendantes pour différentes catégories de sons, permettant ainsi aux joueurs/ses d'ajuster le volume sonore et de désactiver divers

sons pendant le jeu. Il est question d'adapter la bande-son, du genre et la conception sonore de chaque jeu en intégrant des fonctions d'écoute sans risque, un « mode de sécurité casque » dans le logiciel qui est capable de détecter un basculement de la sortie audio entre le casque et les haut-parleurs et de réduire automatiquement le volume. Il y a lieu de noter que la nouvelle norme a été élaborée dans le cadre de l'initiative « Écouter sans risque » de l'OMS, qui vise à améliorer les pratiques d'écoute, en particulier chez les jeunes, en s'appuyant sur les données probantes les plus récentes et des consultations avec un large éventail de parties prenantes, notamment des spécialistes de l'OMS, les gouvernements, l'industrie, les consommateurs et la société civile. Outre la nouvelle norme mondiale diffusée aujourd'hui, deux autres normes pour l'écoute sans risque ont été lancées en 2019 et 2022, notamment la norme mondiale H.870 OMS-UIT pour les appareils et systèmes audio personnels d'écoute sans risque et la Norme mondiale de l'OMS pour une écoute sans risque dans les lieux et les manifestations de divertissement (également adoptée par l'UIT en 2024). **A.B.**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Une nouvelle maladie d'origine inconnue fait 60 décès

Les autorités sanitaires de la République démocratique du Congo (RDC), en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), enquêtent sur un nouveau foyer de maladie et de décès communautaires dans la province de l'Équateur, où un total de 1.096 personnes ont été infectées et 60 sont décédées. La dernière épidémie s'est déclarée dans la zone de santé de Basankusu dans la province de l'Équateur, où 141 nouveaux cas ont été signalés la semaine dernière. Plus tôt en février, la même région avait recensé 158 cas et 58 décès. En janvier, la zone de santé de Bolomba, dans la même province, avait signalé 12 cas, dont 8 décès, a indiqué l'OMS dans un communiqué publié jeudi. L'organisation onusienne a indiqué que la surveillance accrue des maladies a permis d'identifier 1.096 personnes malades et 60 décès à Basankusu et Bolomba. Les patients présentent des symptômes tels que fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires, raideur de la nuque, toux, vomissements, diarrhée et, dans certains cas, des saignements de nez. Une équipe nationale d'intervention rapide, comprenant des experts d'urgence de l'OMS, a été déployée dans les régions touchées pour enquêter sur les causes potentielles et fournir une assistance médicale urgen-

te. Les premiers tests de laboratoire ont écarté la présence des virus Ebola et Marburg, tandis qu'environ la moitié des échantillons testés se sont révélés positifs au paludisme. Des analyses supplémentaires sont en cours pour d'autres infections possibles, telles que la méningite, ainsi que pour une éventuelle contamination environnementale, selon l'OMS. Les défis liés à l'infrastructure insuffisante et à l'accès limité aux soins de santé dans les zones reculées de Basankusu et Bolomba continuent d'entraver les efforts de réponse. Fin 2024, la province du Kwango, dans le sud-ouest de la RDC, avait également été touchée par une "maladie mystérieuse", qui s'est avérée être un paludisme sévère aggravé par la malnutrition. Un rapport gouvernemental publié en janvier 2025 a fait état de 2.774 cas et 77 décès. Cette épidémie survient alors que la RDC est confrontée à de multiples crises sanitaires, mettant davantage sous pression son système de santé. Le conflit armé qui s'intensifie dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu aggrave encore la crise humanitaire déjà dramatique. Des pillages, des attaques contre les travailleurs humanitaires et des barrages routiers ont été signalés, perturbant les efforts de secours.

RAMADHAN

Le CRA lance un programme de solidarité

Le Croissant rouge algérien (CRA) a lancé un programme de solidarité prévoyant la fourniture de différents types d'aides, à l'occasion du mois de Ramadhan, notamment l'ouverture de plus de 370 restaurants dédiés à l'iftar sur l'ensemble du territoire national, et la distribution de plus de 150.000 colis alimentaires, a indiqué, jeudi à Alger, la présidente de cette organisation humanitaire, Mme Ibtissam Hamlaoui. Dans une déclaration à la presse, en marge de la tenue de l'assemblée générale du CRA, consacrée à la présentation du bilan d'activité de l'année 2024, Mme Hamlaoui a précisé que le CRA "poursuit ses actions de solidarité à l'occasion du mois sacré, en lançant un programme

prévoyant l'ouverture de plus de 370 restaurants dédiés à l'iftar et la distribution de 150.000 colis de produits alimentaires", soulignant que la distribution de ces colis, qui a déjà débuté, a touché, pour le moment, 30 wilayas. Le CRA consacrera cinq (5) tentes géantes pour offrir des repas quotidiens à plus de mille personnes, ainsi que des lieux de distribution de repas chauds à l'aéroport international Houari Boumediene et à la gare routière de Kharouba (Alger), a fait savoir la responsable qui a indiqué que le programme inclut également l'organisation de cérémonies de circoncision pour 10.000 enfants, la distribution de 20.000 vêtements neufs aux enfants à l'occasion de l'Aïd,

ainsi que des visites aux patients dans certains hôpitaux. Concernant le bilan d'activité du CRA pour l'année 2024, Mme Hamlaoui a fait état d'un "bilan positif", avec une augmentation de 32% par rapport à 2023, citant l'augmentation du nombre de colis alimentaires distribués, de plus de 304.000, la distribution de 3 millions de repas chauds, l'équipement de 33 salles de soins et 4 centres dédiés aux enfants autistes, ainsi que l'ouverture de 3 entrepôts régionaux et la création de 3 ateliers de couture. Sur le plan international, il a été procédé à la distribution de plus de mille tonnes d'aides humanitaires, outre l'accueil d'enfants de l'Etat de Palestine frère, a-t-elle ajouté.

SELON LE SG DE L'ONU

Les réductions de l'aide américaine impactent les intérêts mondiaux de Washington

Ces réductions ont un impact sur un large éventail de programmes essentiels. Qu'il s'agisse d'aide humanitaire vitale ou de soutien aux communautés vulnérables qui se remettent d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle.

Les conséquences des coupes sombres dans l'aide étrangère américaine seront particulièrement dévastatrices pour les personnes vulnérables à travers le monde, et cette mesure "ira à l'encontre" des intérêts mondiaux de Washington, a prévenu vendredi le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il était profondément préoccupé par les informations reçues au cours des dernières 48 heures par les entités de l'ONU et les ONG d'aide concernant les coupes sombres dans les financements américains. «Ces réductions ont un impact sur un large éventail de programmes essentiels.

Qu'il s'agisse d'aide humanitaire vitale ou de soutien aux communautés vulnérables qui se remettent d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle, de développement ou de lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants», a-t-il affirmé. «Les conséquences seront particulièrement dévastatrices pour les populations vulnérables du monde

entier». Outre les pays les plus durement touchés, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sera contraint de mettre un terme à un grand nombre de ses programmes de lutte contre les stupéfiants, notamment celui qui vise à combattre la crise du fentanyl, et de réduire considérablement ses activités de lutte contre la traite des êtres humains, a dit Guterres à la presse.

«En procédant à ces réductions, le monde sera en moins bonne santé, moins sûr et moins prospère», a déclaré le SG de l'ONU, avertissant que la réduction du rôle et de l'influence humanitaires des



Etats-Unis "ira à l'encontre des intérêts américains dans le monde». Guterres a exprimé l'espoir que Washington puisse revenir sur ces décisions sur la base d'un examen plus approfondi. Le départe-

ment d'Etat américain a annoncé mercredi qu'il avait réduit la quasi-totalité des contrats d'aide pluriannuels après une pause générale dans l'aide étrangère existante le mois dernier.

LE NORD-EST DU PAYS RAVAGÉ PAR UN GRAND INCENDIE

Japon en proie à son pire feu de forêt depuis 1992

Le Japon tentait samedi de contenir plusieurs feux de forêts, alors qu'une surface record depuis 1992 a déjà été brûlée, faisant un mort et forçant plus d'un millier d'habitants à évacuer. Au moins une personne est décédée dans l'incendie déclaré mercredi, qui a endommagé plus de 80 bâtiments et contraint des milliers d'habitants à évacuer les zones autour de la ville d'Ofunato, dans la région boisée d'Iwate, dans le nord-est du pays. Selon l'Agence japonaise de gestion des

incendies, 1.200 hectares ont déjà été ravagés par les flammes. «Nous cherchons encore à déterminer la surface touchée, mais c'est la plus importante depuis 1992», a assuré hier à des médias un porte-parole de l'agence. A l'époque, un incendie avait détruit 1.030 hectares à Kushiro à Hokkaido, dans le nord du pays. Samedi, 1.700 pompiers étaient mobilisés dans tout le pays pour tenter d'éteindre les flammes qui continuent à faire rage. La cause de l'incendie n'est pas connue à ce

stade. En 2023, le Japon a connu environ 1.300 feux de forêts, concentrés sur la période de février à avril, lorsque l'air s'assèche et que les vents se lèvent. Le dernier incendie en date dans la région d'Iwate a été alimenté par des vents violents, a souligné M. Fuchigami. L'année 2024 a aussi été la plus chaude jamais enregistrée au Japon, selon l'agence météorologique nationale (JMA), sur fond de phénomènes extrêmes se multipliant dans le monde en raison du changement climatique.

CHINE

Nouvelles alertes jaunes au froid

Les autorités météorologiques chinoises ont renouvelé hier une alerte jaune à une vague de froid, alors que la plupart des régions du pays connaîtront une chute des températures au cours des prochains jours.

D'hier samedi à mardi, certaines régions du centre et de l'est de la Chine, ainsi que le plateau Qinghai-Tibet, devraient

connaître des baisses des températures de six à dix degrés Celsius, a averti le Centre météorologique national (CMN). Le CMN a conseillé au public de rester au chaud, tout en appelant à prendre les mesures nécessaires pour protéger les cultures et les produits aquatiques.

Le centre a également renouvelé une alerte jaune au brouillard épais, avertis-

sant que la visibilité par endroits, y compris la mer de Bohai, la mer Jaune et la mer de Chine orientale, serait réduite à moins d'un kilomètre.

Il a ajouté que, dans certaines zones côtières du nord-est et de l'est de la Chine, la visibilité pourrait même tomber à moins de 500 mètres. Les conducteurs sont invités à maintenir des

vitesses de sécurité, tandis que les aéroports, les autoroutes et les ports ont reçu l'ordre de mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées.

La Chine dispose d'un système d'alerte aux intempéries à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

AFGHANISTAN

500.000 déplacés climatiques en 2024

Plus de 500.000 Afghans ont été déplacés en 2024 du fait d'inondations, de la sécheresse ou d'autres catastrophes climatiques, a annoncé jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). D'après un nouveau rapport de l'agence onusienne, près de neuf millions de personnes ont été affectées l'an dernier par des aléas climatiques dans le pays, l'un des plus pauvres au monde mais aussi l'un des

plus vulnérables aux effets du changement climatique. En 2024, «près de neuf millions d'individus ont été affectés par des aléas climatiques (...) et plus de 500.000 ont été déplacés par des inondations, la sécheresse et d'autres catastrophes», indique le rapport de l'OIM. Selon cette source, 59% des déplacés se sont établis dans leur province d'origine et la plupart d'entre eux proviennent des régions de

Hérat et de Farah (ouest). Dans le sud-ouest du pays, des inondations ont causé la mort de 39 personnes en deux jours, d'après les autorités locales. L'OIM indique que 96% des villages afghans manquent d'équipements pour alerter les habitants de catastrophes, mais également pour leur porter secours, et 92% ont un accès limité aux services d'urgence. Plus de 11 millions de personnes risquent à l'avenir d'être

gravement affectés par des désastres climatiques, particulièrement dans les provinces de Ghor (ouest), Khost (est) et Jawzjan (nord). L'Afghanistan subit régulièrement des tempêtes et des crues soudaines meurtrières. En mai 2024, des crues subites dévastatrices avaient fait en quelques jours au moins 300 morts et de très nombreux disparus dans la province septentrionale de Baghlan.

ANGLETERRE

Le nombre de SDF en hausse de 20 %

Le nombre de personnes dormant dans la rue a progressé de 20 % en Angleterre en 2024, conséquence de l'inflation et d'une crise du logement qui n'épargne quasiment aucune région du pays, selon des chiffres officiels publiés jeudi. Lors d'une nuit d'automne 2024 servant de référence, 4.667 personnes dormaient dans la rue en Angleterre contre 3.898 en 2023 et 1.768 en 2010. Toutes les

régions à l'exception de la Cumbrie (nord-ouest) ont enregistré une augmentation. Le nombre de sans-abris a particulièrement progressé dans la région du Yorkshire-et-Humber dans le nord (+43%). Près d'un tiers des personnes (28%) qui dorment à la rue se trouvent à Londres et autour de la capitale, est-il également indiqué. Depuis plus de trois ans, la flambée des prix a

entraîné une augmentation de la pauvreté et du nombre de personnes sans domicile fixe au Royaume-Uni, pays confronté par ailleurs à une grave crise du logement. En cause, l'envolée des prix de l'immobilier, l'allongement des listes d'attente pour les logements sociaux et l'augmentation du nombre de résidences secondaires et locations touristiques. Par ailleurs, le nombre d'en-

fants vivant dans des logements temporaires en Angleterre, assimilés à des sans-abris, est en hausse de 15% sur un an, atteignant 164.040 en septembre. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis le début des relevés en 2004. Le nombre de familles vivant dans des logements temporaires a également atteint le record de 126.040, soit une augmentation de 16%.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

23 personnes tuées dans le nord-est

Au moins 23 personnes ont été tuées et une vingtaine enlevées par les éléments du groupe armé ADF (Allied democratic forces) dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué vendredi des sources locales et humanitaires. Ce groupe armé a mené des attaques mardi et mercredi dans plusieurs localités du territoire de Mambasa, situé dans la province de l'Ituri qui jouxte la frontière ougandaise, selon ces sources. «Un total de 23 personnes» ont été «exécutées par ces rebelles» dans les villages de Matolo et de Samboko, a déclaré à Jospin Paluku, coordonnateur de l'une des principales organisations de la société civile dans le territoire de Mambasa, précisant qu'il s'agissait d'un «bilan provisoire». Au moins 20 civils ont également été «pris en otages, dont le fils du chef de village de Matolo», a-t-il ajouté. Ces bilans ont été confirmés par plusieurs sources humanitaires et devraient selon elles s'alourdir. Selon le colonel Matadi Muyapandi, administrateur policier de Mambasa, «les victimes sont essentiellement des agriculteurs qui étaient dans leurs champs». «C'est la première attaque signée par les ADF depuis le début de l'année 202» dans la zone "après une accalmie de trois mois", a assuré Jospin Paluku.

LA COMMISSION DE DISCIPLINE ÉTUDIERA LE DOSSIER DU MATCH MBR-USMH AUJOURD'HUI

La FAF veut mettre fin à la violence

Les joueurs et les membres des staffs techniques et administratifs de l'USM El Harrach, ont crié au guet-apens, lors de cette rencontre, indiquant qu'ils étaient attendus que ce soit dans les vestiaires ou sur le terrain et qu'ils avaient été agressés.

Par Merouane. A

C'est aujourd'hui, dimanche, que la Commission de discipline de la Fédération algérienne de football étudiera le dossier du match qui devait mettre aux prises, le leader de la Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est, le MB Rouissat, à son dauphin et principal concurrent, l'USM El Harrach, après les graves violences enregistrées et qui ont emmené l'arbitre international, Gamouh, à annuler la partie. Les membres de la dite-commission devront, d'abord, entendre la version de toutes les parties concernées par cette rencontre, à commencer par les acteurs, à savoir, les dirigeants des deux clubs et sans doute des joueurs et des membres du staff technique, en plus des officiels, l'arbitre principal et le commissaire au match. Tout sera passé au crible, que ce soit l'organisation de la rencontre



par la formation locale, le dispositif sécuritaire, les scènes de violence qui ont été enregistrées et sans doute portées par l'arbitre sur la feuille de match, pour situer les responsabilités

de tout le monde avant de prendre une quelconque décision, sachant que du côté, du Palais de Dely Brahim on ne veut incriminer personne pour le moment, avant de connaître

toute la vérité sur les faits qui se sont produits au niveau du stade du 18 février de Ouargla. A rappeler que les joueurs et les membres des staffs techniques et administratifs de l'USM El Harrach, ont crié au guet-apens, lors de cette rencontre, indiquant qu'ils étaient attendus que ce soit dans les vestiaires ou sur le terrain et qu'ils avaient été agressés, comptabilisant sept blessés dans l'effectif, en plus du directeur sportif, Mustapha Maza, qui a été touché aux yeux.

LA FÉDÉRATION COMPTE FRAPPER FORT

Au lendemain de ces regrettables scènes de violence, la Fédération algérienne de football n'a pas trop attendu pour réagir, puisqu'elle a pendu un communiqué dans lequel elle menace de frapper fort. «Ces agissements inacceptables, qui portent atteinte à l'image de notre sport, sont d'autant plus

déplorables qu'ils surviennent à la veille du mois sacré de Ramadhan», indique le communiqué, ajoutant qu'«il est impératif de lutter avec fermeté contre ce fléau et de prendre les mesures nécessaires afin d'écarter les éléments perturbateurs et récidivistes qui nuisent au football».

La FAF qui a promis d'ouverture une enquête pour mettre la lumière sur ce qui s'est passé réellement à Ouargla, appellera tous les acteurs à unir leurs efforts pour éradiquer toute forme de violence dans les stades et préserver l'esprit du sport. L'instance fédérale rappelle son engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité. Toutefois, on se demande si la Fédération ira jusqu'au bout cette fois-ci et déterminera avec exactitude les responsabilités de ces fauteurs de troubles.

M.A

LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE)

Le MCA conforte son leadership, la JSK sur le podium

Le MC Alger, auteur d'un succès renversant à la maison face au CS Constantine (2-1), vendredi dernier, a conforté sa position du leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que la JS Kabylie a rejoint l'USM Alger à la troisième place, à la faveur de sa victoire devant le Paradou AC (2-1) à Tizi-Ouzou, en clôture de la 18e journée, vendredi soir. Au stade du 5-Juillet, devant plus de 40.000 supporters, le MCA a été cueilli à froid en concédant l'ouverture du score

signée Temine (4e), profitant des largesses de la défense mouloudéenne. La réaction du "Doyen" ne s'est pas faite attendre, puisque l'ailier ivoirien a égalisé quelques minutes, d'un puissant tir dans la surface (11e). En seconde période, le MCA a dominé les débats, ce qui lui a permis d'inscrire le but de la victoire, grâce à sa nouvelle recrue hivernale, l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, qui a crucifié le portier adverse Bouhalfaya, d'un tir foudroyant de l'extérieur de la

surface (73e). Une victoire qui permet au MCA d'atteindre la barre de 37 points, et surtout conserver cinq points d'avance sur son dauphin, le CR Belouizdad. Le CSC, stagne quant à lui, à la 6e position avec 25 points.

Au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie, a sué pour l'emporter devant le Paradou AC, et signer son premier succès, depuis l'arrivée du nouvel entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire.

En l'absence de leur public, huis clos oblige, les "Canaris" ont trouvé rapidement la

faillie par Berkane (2e). En seconde période, les "Académiciens" sont parvenus à remettre les pendules à l'heure grâce à Bouzazhah (71e). Mais, c'était sans compter sur l'envie des Kabyles, qui ont poussé en attaque jusqu'à obtenir un penalty, transformé par le défenseur international Mohamed Amine Madani (82e). Un succès qui permet à la JSK de mettre fin à quatre matchs de disette, et rejoindre l'USMA à la troisième place au tableau, avec 29 points chacun. De son côté, le PAC continue de manger son pain noir, en alignant un troisième revers de suite.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST)

Le CRT bat l'USBD et s'éloigne des relégables

Le CR Témouchent s'est éloigné de la zone des relégables en se positionnant à la 10e place du classement général du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football après sa victoire en déplacement chez l'US Béchar Djedid (3-1), en match disputé vendredi, en clôture de la 21e journée.

Pour sa part, le SKAF Khemis Miliana, premier non relégable avec 23 points, a été tenu en échec à domicile (2-2) par la JS El Biar (3e, 34 pts).

Jeudi, en ouverture de cette 21e journée, l'ES Ben Aknoun, large vainqueur devant

la lanterne rouge le SC Mecheria (3-0), a conforté sa place de leader de la poule Centre-Ouest.

Toujours invaincue en Championnat, l'Etoile de Ben Aknoun (49 points), garde six longueurs d'avance sur son dauphin, le RC Kouba (43 pts), qui a dominé de son côté l'autre mal classé du groupe, le MCB Qued Sly (3-1).

A neuf journées de l'épilogue, les protégés de Mohamed Manaâ conservent donc une avance confortable sur les Koubéens, qui cependant n'ont pas encore dit leur dernier mot dans la course à l'accession.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE HANDBALL

Mise en place des commissions de candidatures

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de handball (FAHB), réunis vendredi en session ordinaire à l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport (Alger), ont élu les membres des commissions de candidatures, de recours, ainsi que celle chargée de la passation de consignes, en prévision de l'Assemblée générale élective (AGE), du mandat olympique 2024-2028. La commission des candidatures est composée de trois membres : Azzedine Ben Sebaâ, Harouz Bouamama et Djelloul Ben Hamida. Quant à la commission des recours, elle comprend Youssef Baâmar, Essayah Ben Kaddour et Abdelkader Ben Aoumer. La commission chargée de la passation des fonctions est constituée d'Abdessalem Boutaghan et Ali Yousfi. L'Assemblée générale élective de la FAHB se tiendra le jeudi 6 mars 2025. Pour rappel, la Fédération algérienne de handball avait annoncé, le 11 février, la désignation d'Abdelkader Kadi en tant que président par intérim, à la suite de la réunion extraordinaire de son bureau exécutif. D'autre part, il avait été annoncé l'ouverture des candidatures, au niveau national et international, pour les postes de directeur technique national (DTN), directeur des équipes nationales (DEN), et sélectionneur de l'équipe nationale.

FRANCE

Enfin une victoire pour Mandréa et Caen

Bon dernier de Ligue 2 BKT, le Stade Malherbe de Caen devra se battre jusqu'au bout pour se maintenir en seconde division française. L'espoir peut renaître après la bonne performance du jour. Quatre mois sans la moindre victoire, dont une série de 9 défaites consécutives. Dans n'importe quel championnat, pareille série aurait pour conséquence la relégation claire et définitive d'une équipe que beaucoup jugeraient pas au niveau de la ligue dans laquelle évolue.

Pour Caen, la réalité est toute autre. Le club, propriété de Kylian Mbappé, a souffert d'une crise de gouvernance

bien davantage que d'une crise d'effectif. Anthony Mandrea en a par ailleurs fait les frais, lui qui a perdu sa place de numéro 1 pendant de nombreuses semaines avant de la retrouver suite au changement d'entraîneur.

Depuis l'arrivée de Michel Der Zakarian, Malherbe semble aller mieux. Après un courageux match nul (2-2) obtenu face à Pau, les Caennais l'ont donc emporté sur le terrain de Clermont (0-1), ce grâce à un but en toute fin de rencontre. Mandrea, lui, est l'auteur d'une prestation convaincante et sérieuse. Caen n'est plus qu'à 6 points du barragiste, cette même équipe de Clermont !

UNAF

Réunion de la commission technique

La commission technique de l'Union nord-africaine de football (UNAF), s'est réunie cette semaine à Tunis pour discuter du programme des activités de l'Union pour l'année 2025, sous la supervision de Mahmoud El-Hamami, directeur exécutif de l'Union, a indiqué l'UNAF, vendredi dans un communiqué. Cette réunion s'est tenue en présence de représentants des directions techniques

nationales des fédérations membres : Tunisie, Algérie, Maroc, Libye et Egypte, précise la même source." Lors de cette réunion, les participants ont examiné les échéances continentales qui attendent les sélections de la région en 2025 ainsi que les besoins techniques des fédérations nationales membres, afin de définir le calendrier des activités à venir.

MANCHESTER UNITED

Drôle de sanction pour Garnacho

Le coach de Manchester United a révélé avoir dit à Garnacho que l'image renvoyée par un grand club est très importante et qu'il devra payer un dîner à toute l'équipe en guise de sanction. Insolite !

"L'image renvoyée par un grand club est très importante." Interrogé vendredi sur un incident impliquant Alejandro Garnacho lors du dernier match de Manchester United, Ruben Amorim a fait retomber le début de polémique.

Alors que les Red Devils étaient réduits à 10 juste avant la mi-temps contre Ipswich - après l'expulsion de Patrick Dorgu - le technicien portugais a choisi de « sacrifier » le jeune ailier argentin pour faire rentrer un



joueur plus défensif en la personne de Noussair Mazraoui. Un changement pas au goût de Garnacho qui s'est directement dirigé vers le tunnel d'Old Trafford, avant de publier quelques heures plus tard une photo

énigmatique sur Instagram. Ruben Amorim a alors révélé à la presse les suites d'un incident en apparence mineur, mais qui peut rapidement prendre de l'ampleur dans le contexte manchesterien actuel. « C'est drôle

parce que le lendemain, il est venu dans mon bureau, a confié le coach. J'ai fait quelques recherches: il est d'abord allé au vestiaire, a changé de vêtements parce qu'il était mouillé, il a regardé le match, pas sur le banc, et à la fin du match, il était là et est rentré chez lui ». Il a poursuivi: "Ce n'est pas un problème.

UN CLUB EN CRISE

Mais je lui ai dit qu'à Manchester United, tout est important et que l'image renvoyée par un grand club est très importante. Et d'ajouter: « Il va payer un dîner à toute l'équipe et c'est tout. »

Une touche de légèreté dans un club où tous les résultats, attitudes et déclarations sont scrutés de près. Alors que Manchester United stagne à une inquiétante 14e place en Premier League, le club impose une crue d'austérité largement contes-

tée, du licenciement de salariés, à la fermeture de la cantine en passant par la fin du contrat d'ambassadeur de Sir Alex Ferguson.

Et quand il ne s'agit pas de mesures financières, ce sont les propos de Ruben Amorim qui créent la polémique. En janvier, il avait par exemple confié qu'il entraînait "peut-être la pire équipe de l'histoire de Manchester United", avant de préciser qu'il parlait plus de lui que des joueurs.

Cette semaine, le coach a de nouveau fait parler de lui en ciblant indirectement les joueurs comme étant les responsables des licenciements dans le club. "Cela a beaucoup à voir avec le manque de succès de l'équipe de football, car nous sommes le moteur de tout club de football", a-t-il lancé. Des propos qui auraient été très mal accueillis par l'effectif selon la presse britannique.

LE GROS APPEL DU PIED DE LUCA ZIDANE

«Je veux m'installer en L1»

La dynastie Zidane se porte bien. Si l'aîné Enzo a pris sa retraite à seulement 29 ans en 2024, les trois plus jeunes fils de Zizou naviguent toujours dans le monde professionnel. Il y a d'abord Luca, 26 ans, devenu une valeur sûre de la D2 espagnole, lui qui garde actuellement les buts de Grenade après des passages au Rayo Vallecano et Eibar. Il y a ensuite Theo, élégant milieu de terrain de 22 ans, qui évolue désormais dans le même championnat que son frangin mais du côté de Cordoue. Et enfin

Elyaz, 19 ans. Après avoir lui aussi grandi au sein de la Castilla du Real Madrid, il est aujourd'hui sous contrat avec le Betis Séville et se fait les dents cette saison au sein de l'équipe réserve, en D3, comme défenseur central. Si Enzo a connu la Ligue 2 il y a quelques années dans les rangs de Rodez (15 matchs en 2021-2022), peut-on imaginer un jour voir l'un des fils Zidane fouler les pelouses de Ligue 1 ? Luca en est convaincu. Dans un long entretien publié ce samedi par L'Équipe,

dans lequel Théo prend aussi la parole, le portier ne cache pas son envie d'évoluer à l'avenir en France. "On veut jouer en Première Division, que ce soit en Espagne, en France, en Italie ou en Angleterre. C'est notre volonté. On est ambitieux, compétiteurs et travailleurs. Moi, la Ligue 1 m'intéresse, même si mon objectif est de remonter avec Grenade", explique Luca, qui a déjà eu des opportunités en France. Son nom avait un temps été évoqué à Montpellier, alors que Lens serait venu

aux renseignements lors du dernier mercato hivernal. "J'en ai eu, mais comme numéro 2", confirme Luca. "Maintenant, à 26 ans, j'arrive à un moment charnière de ma carrière. (...) Il faudra peut-être que je fasse un nouveau choix en juin. Je veux m'installer et être performant en L1. Que ce soit moi, Théo ou Elyaz, on est tous ambitieux. On est là pour monter le plus haut possible. Mais la France est une possibilité. C'est notre pays, même si notre culture foot reste plus espagnole."

IL LUI A DEMANDÉ DES CONSEILS AU PSG

Neymar a appris à Messi à tirer les penalties

Que ce soit à Barcelone ou au PSG, Lionel Messi et Neymar ont affiché une grande complicité sur le terrain et n'ont pas hésité à partager plusieurs conseils.

A Paris, le Brésilien a d'ailleurs joué le rôle du professeur à l'égard de l'octuple Ballon d'or, qui a demandé des conseils au Brésilien pour améliorer un aspect particulier de son jeu. "J'ai aidé Messi à tirer les penalties", a révélé le joueur de

Santos dans le podcast PodPah. "Nous étions en train de nous entraîner et il m'a demandé: 'Comment fais-tu pour les frapper comme ça ?'.

Je lui ai dit: Tu es fou ? Tu es Messi ! Si je peux le faire, tu le peux aussi'. C'est là que je lui ai appris."

S'il possède une technique bien particulière pour tirer les penalties, Neymar se montre très efficace à 11 mètres, puisqu'il

a converti 88 de ses 116 tentatives en matchs officiels, clubs et sélection confondus, soit une réussite d'environ 76%.

À titre de comparaison, Lionel Messi a converti 111 penalties sur les 142 qu'il a tirés (78% de réussite).

Son dernier échec remonte d'ailleurs à la Coupe du monde 2022, lorsque Wojciech Szczesny avait stoppé sa tentative lors du match Pologne-Argentine, le 30

novembre. Le seul manqué de La Pulga dans la compétition, puisqu'il avait fait trembler les filets contre l'Arabie saoudite, les Pays-Bas, la Croatie et l'équipe de France.

Si Messi a avoué à plusieurs reprises que son aventure à Paris était loin de ressembler à un conte de fées, Neymar a confié dans le podcast qu'il avait atteint son meilleur niveau en France.

BAYERN MUNICH

La star de Leverkusen Wirtz ciblée

Karl-Heinz Rummenigge et le Bayern ne lâchent pas par Florian Wirtz. À cinq jours du 8e de finale aller de Ligue des champions face au Bayer Leverkusen, le président du conseil de surveillance du club bavarois a été très clair sur les intentions de son club vis-à-vis du buteur allemand, sous contrat jusqu'en 2027 avec le champion d'Allemagne. "Notre objectif doit clairement être de recruter Wirtz", a déclaré Rummenigge au quotidien Abendzeitung. "Tout le

monde au Bayern est d'accord pour dire qu'il est le joueur que nous voulons enrôler.

Pas pour affaiblir Leverkusen mais pour nous renforcer. Wirtz est le meilleur joueur d'Allemagne." Une réelle intention ou un moyen de déstabiliser son adversaire avant un rendez-vous capitale en C1 la semaine prochaine ? Sans doute un peu des deux.

Peu confiant quant à une issue favorable dans le dossier avant le dernier match

entre les deux équipes mi-février, Uli Hoeness a rappelé que l'aspect financier doit évidemment être pris en compte pour un joueur évalué à 140 millions d'euros.

"Si nous voulions le joueur, nous devrions réfléchir à un financement. Notre compte à terme n'est plus aussi riche qu'il l'était", a confié le président d'honneur du Bayern auprès d'AZ, sans pour autant enterrer définitivement la piste menant au jeune prodige allemand.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Real sanctionné pour « comportement discriminatoire »

L'UEFA a infligé au Real Madrid 30.000 euros d'amende et une fermeture partielle de stade avec sursis en raison du « comportement discriminatoire » de ses supporters lors du barrage retour de Ligue des champions face à Manchester City. Ni les images télévisées ni les journalistes présents n'avaient rapporté d'incidents lors de la victoire 3-1 des Madri-

lènes le 19 février dernier, avec un triplé de Kylian Mbappé, qui les avaient envoyés en huitièmes de finale de Ligue des champions au détriment des Citizens.

Mais dans sa décision publiée vendredi, l'instance européenne du football évoque, sans plus de précisions, une violation par les supporters du Real de l'ar-

ticle 14 de son règlement disciplinaire, sanctionnant le "racisme, autre comportement discriminatoire et propagande".

En plus d'une amende de 30.000 euros, le Real sera pendant deux ans sous la menace d'une fermeture partielle de son stade de Santiago Bernabéu, portant sur "au moins 500 sièges adjacents", en cas de récidive.

FENERBAHCE

Mourinho se défend

José Mourinho contre-attaque. Accusé de racisme par Galatasaray et suspendu quatre matchs fermes, l'entraîneur portugais a porté plainte contre le rival stambouliote "pour dommages moraux en raison de l'atteinte aux droits personnels" du Special One, a annoncé le Fener dans un communiqué.


À l'issue du match nul (0-0) entre les deux équipes ennemies stambouliotes, José Mourinho avait accusé le quatrième arbitre de la rencontre d'impartialité, puis affirmé que « le banc de Galatasaray avait sauté comme des singes » en réaction à une décision arbitrale. Ces déclarations lui valent des accusations de racisme de la part de Galatasaray, ce que Fenerbahçe réfute, affirmant que les propos de son entraîneur ont été sortis de leur contexte.

"Comme toute personne dotée de bon sens peut le voir et le comprendre, ces mots, utilisés par José Mourinho pour décrire la réaction excessive du staff technique de l'équipe adverse (...), ne peuvent en aucun cas être considérés comme racistes", l'a défendu son club dans un communiqué.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■				■			
4			■					
5		■						
6						■		
7								■
8				■				
9		■					■	
10			■					
11								
12					■			

LES MOTS FLÉCHÉS

ENCOMBRANT	AURORES	BASSIN DE CANARDS	CLOU D'ALPINISTE	ATTRISTA	MESURÉE EN MÈTRES CUBES	
CÉLÉBRITÉ	INQUIET ET MÉFIANT	SAINT DE NORMANDIE	À REFAIRE	CHAUSURE DE PLAGE	RÈGLE SA DETTE	
CENTRE D'ANALYSE						
CITOYEN À LA COUR						
		PROVOQUER LA SURPRISE				
IL AIME AVOIR MAL			LIÉ PAR UN CONTRAT D'EMBAUCHE			
ARBRE À AIGUILLES						
					L'EUROPE DE MAINTENANT	
DRAME AU THÉÂTRE					DÉCILITRE	ILS BERCENT NOS NUITS
PRONOM RÉFLÉCHI	QUI CHANGE RAREMENT D'AVIS				COURT ALLER-RETOUR	PETITE PARCELLE
C'ÉTAIT LE DO						
DIRECTION		COLLÉ À L'EXAMEN	GRANDE SOIRÉE	BÊTES ÉPAISSES	QUATRE À ROME	
		ENTRÉES DE GARES	DÉGUSTER UN BONBON	BON À L'USAGE	FIN D'UN INFINITIF	
ÉLEVAGES DE PRODUITS DE LA MER	AMASSE UN PÉCULE					
	BERGE DE PORT					
FONCTION DU SÈCATEUR	NOUAIT					
	DANS LE VENT					
				ARTICLE MASCULIN		
MISES AU MILIEU DE LA REVUE						

VERTICALEMENT

- A. Qui est mienne. Le tour des choses.
- B. Batterie électrique. Brillant perroquet. Lieu désertique.
- C. Lettre grecque. Supprimé du Code civil. Adjectif démonstratif.
- D. Fils de David. Poisson à corps plat.
- E. Métal de médaille. Construction à étages.
- F. Bien soudées. Fis fonctionner l'écluse.
- G. Long fleuve de Sibérie. Choisi dans l'isoloir.
- H. Délice de fruits. Comme une corde sans nœuds.

HORIZONTALEMENT

- 1. Il est plus petit que le dauphin.
- 2. Déterminée à ne rien lâcher.
- 3. Tour de cou. Il indique les choix de consommation.
- 4. A montré des capacités. Ne conteste pas l'ordre.
- 5. Accumula des tas de choses.
- 6. Outil de menuisier. Assiste la rédaction.
- 7. Se moque.
- 8. Souffrance. Allée publique.
- 9. Vieux courroux.
- 10. Tour abrégé. Parties de paniers.
- 11. Concerts.
- 12. Mer grecque. Est en eau.



SUDOKU

			8	6	7			
5	7					1	2	
	3	8			5	6	4	7
3		5		2			6	1
	9			3	8			
7		1		5			3	9
	2	9			6	4	8	5
4	6					7	9	
			9	4	2			

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT	CONVERTIR	DIRECTEUR	ESCRIMEUR	FRELATER	HANTER	ITALIEN	LITRE
LOUVE	MAGNOLIA	MEHARI	OMETTRE	OUTILLE	PETOIRE	PRESENTER	PRONOSTIC
ROUIR	SUAVITE	SURSIS	TALION	TITILLER	TRIMESTRE	TRUC	VAIRON
R	A	C	E	T	P	R	E
U	I	I	S	R	I	E	R
E	L	T	C	I	O	T	T
T	O	S	R	M	T	N	I
C	N	O	I	E	E	A	L
E	G	N	M	S	V	H	L
R	A	O	E	T	R	N	A
I	M	R	U	R	I	U	O
D	P	P	R	E	S	N	S

CINÉMATHÈQUE

Une revue pour éclairer l'écran algérien

L'idée d'un cinéma algérien comme «bouclier d'identité» et outil de transmission historique est une constante dans le discours officiel. Mais au-delà du récit national, la question de la viabilité économique du secteur reste posée.

Par Samy Terki

Le cinéma algérien se dote d'un nouvel outil de réflexion et d'archivage. Le Centre algérien de la cinématographie (CAC) a lancé, hier, au siège de la Cinémathèque d'Alger, le premier numéro de Cinémathèque, une revue trimestrielle dédiée à la mémoire et aux mutations du septième art en Algérie. Pensée comme un espace de documentation, d'analyse et de débat, elle ambitionne de fédérer critiques, chercheurs et professionnels du secteur autour des grands enjeux du cinéma national.

Avec une cinquantaine de pages, ce premier numéro s'articule autour de plusieurs axes structurants. Il revient d'abord sur les assises du cinéma, tenues sous l'égide du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et présentées comme un jalon dans la redéfinition des politiques cinématographiques du pays. Il s'attarde également sur le colloque international Le cinéma et la mémoire, qui interroge la place du film dans la construction du récit national, et aborde un chantier d'envergure, la numérisation du patrimoine cinématographique. À cela s'ajoute une rubrique consacrée aux figures majeures du cinéma algérien, inaugurée par un portrait de l'historien et critique Ahmed Bedjaoui.

Adel Mekhalifa, directeur du CAC, ne cache pas les défis inhérents à cette initiative. «La parution de ce premier numéro est une pierre angulaire dans l'édifice du cinéma algérien et, plus largement, de la culture nationale. Notre ambition est grande, malgré



des moyens encore limités», a-t-il déclaré lors de la cérémonie de lancement.

Si le numérique s'impose aujourd'hui comme le principal support de diffusion, le choix de l'impression papier a été maintenu. Un tirage de 200 exemplaires a été réalisé, dans une volonté assumée de préserver une trace matérielle de la réflexion cinématographique en Algérie. Mekhalifa annonce par ailleurs l'ouverture prochaine de la revue aux contributions en langue française et anglaise, dans l'optique d'élargir son rayonnement au-delà des frontières nationales.

NÉCESSITÉ D'UN REGARD CRITIQUE

Cette revue s'inscrit dans une dynamique plus large, impulsée par la tenue des assises du

cinéma, qui ont mis en lumière les attentes du secteur et les orientations que souhaite lui donner le pouvoir politique. «Ces assises ont été un signal fort. Nous devons nous montrer à la hauteur de cette vision qui place le cinéma au cœur des enjeux identitaires, historiques et économiques de l'Algérie», souligne Mekhalifa. L'idée d'un cinéma algérien comme «bouclier d'identité» et outil de transmission historique est une constante dans le discours officiel. Mais au-delà du récit national, la question de la viabilité économique du secteur reste posée. Comment faire émerger une industrie cinématographique durable, capable de produire des œuvres à la fois exigeantes et rentables ? La revue Cinémathèque ambitionne de nourrir

ce débat en fournissant analyses et pistes de réflexion. Présent lors de la cérémonie de lancement, Ahmed Bedjaoui a insisté sur la nécessité d'un regard critique structuré pour accompagner le développement du cinéma algérien. Il évoque la responsabilité des chercheurs, journalistes et universitaires dans la constitution d'une «immunité cinématographique nationale», une forme de résistance intellectuelle face aux récits dominants et aux dynamiques globalisées qui tendent à marginaliser les cinémas du Sud. Dans ce contexte, Cinémathèque s'érige en passerelle entre mémoire et renouveau. À elle désormais d'inscrire sa trace dans le temps et d'accompagner le cinéma algérien sur le chemin de sa pleine expression. S.T.

LE PRIX DU LIVRE ARABE

Une troisième édition sous le signe de l'excellence

Doha ouvre une nouvelle page pour la recherche et la production intellectuelle en langue arabe. Le Prix du livre arabe, l'une des distinctions les plus prestigieuses du monde littéraire arabe, lance officiellement l'appel à candidatures pour sa troisième édition (2025/2026). Dédié à la valorisation des études et recherches en arabe, ce prix s'adresse aux auteurs et institutions dont les travaux s'inscrivent dans des champs spécifiques du savoir. Depuis le 23 février dernier et jusqu'au 23 mai 2025, les candidats peuvent soumettre leurs œuvres exclusivement via le site officiel du prix. Toutefois, seules certaines disciplines sont concernées cette année. Les domaines éligibles pour cette édition témoignent d'un ancrage dans la recherche fondamentale et patrimoniale. Ainsi, les études linguistiques et littéraires devront porter sur l'analyse et la critique du patrimoine littéraire arabe jusqu'à la fin du Xe siècle de l'Hégire. Les sciences sociales et philosophiques, quant à elles, s'intéresseront aux dyna-

miques intellectuelles et économiques du monde arabe. Les recherches historiques devront explorer l'histoire arabe et islamique entre le VIe et le XIIe siècle de l'Hégire, tandis que les études religieuses se focaliseront sur la biographie du Prophète (sira) et les études sur les hadiths. Enfin, une catégorie particulière est consacrée à l'édition critique de manuscrits linguistiques, incluant dictionnaires et encyclopédies. Toute soumission en dehors de ces disciplines sera écartée. Le prix se divise en deux grandes catégories. La première, consacrée au livre individuel, récompense une œuvre publiée en arabe et correspondant aux disciplines retenues. L'auteur doit être en vie au moment de la soumission et seul lui peut proposer son ouvrage, bien que les ouvrages collectifs puissent être acceptés sous certaines conditions.

MISE EN VALEUR DU SAVOIR

La seconde catégorie, intitulée Récompense pour l'ensemble d'une œuvre, salue le travail de chercheurs, écrivains

ou institutions ayant apporté une contribution significative et durable à l'enrichissement du savoir en langue arabe. L'organisation du prix encadre strictement les candidatures. Un auteur ne peut soumettre qu'un seul ouvrage et ne peut concourir simultanément dans les deux catégories. Le comité se réserve le droit de modifier ou suspendre une catégorie, voire d'ajuster le montant du prix. De plus, les œuvres primées pourront être utilisées pour promouvoir la visibilité du prix. Au-delà de la récompense, le Prix du livre arabe s'impose comme un acteur central dans la mise en valeur du savoir en langue arabe. Il ambitionne de stimuler la production intellectuelle et d'encourager la recherche en sciences humaines et sociales. Cette troisième édition représente ainsi une opportunité pour les auteurs et institutions de faire rayonner leurs travaux sur la scène internationale et de contribuer à l'essor d'une pensée arabe ancrée dans son héritage et tournée vers l'avenir.

R. C.

ALGÉRIE - OMAN

Un rapprochement culturel au service du patrimoine

La culture comme passerelle entre les nations. C'est dans cet esprit que s'est tenue, mercredi dernier, au Palais de la culture Moufidi Zakaria, une rencontre scientifique d'envergure autour de la gestion muséale et de la préservation du patrimoine culturel. Présidée par Zohir Ballalou, ministre de la Culture et des Arts, cette initiative s'inscrit dans le cadre du «renforcement» de la coopération culturelle entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, avec la volonté affichée d'échanger savoir-faire et expériences en matière de conservation et de valorisation des biens culturels.

L'événement a réuni des acteurs de premier plan, Djamel Ben-Hassan El-Moussoui, secrétaire général du Musée national d'Oman, l'ambassadeur omanais en Algérie, Saïf Nasser Rashid, un représentant du ministère de la Culture du Sultanat, ainsi que des cadres du ministère algérien de la Culture et des directeurs des musées nationaux. Les débats ont mis en lumière des «enjeux» cruciaux pour la muséologie contemporaine. Comment exposer et interpréter les collections culturelles de manière plus immersive et accessible ? Comment restaurer et intégrer les sites archéologiques dans l'économie locale tout en respectant leur authenticité ? Quelle place accorder aux outils numériques dans la documentation et l'archivage des œuvres ? Autant de questions abordées lors des discussions, dans un contexte où la préservation du patrimoine ne peut plus se concevoir sans une «approche» scientifique et technologique. L'un des axes majeurs de la rencontre a porté sur le développement du tourisme culturel. Les participants ont insisté sur la nécessité de «repenser» la mise en valeur des sites historiques à travers des initiatives conjointes, afin d'attirer un public plus large et de renforcer l'attractivité culturelle des deux pays.

Au-delà des échanges techniques, cette rencontre a permis d'affirmer la culture comme un levier de rapprochement diplomatique. À l'issue des travaux, une déclaration commune a été signée par Zohir Ballalou et les représentants omanais, actant une volonté mutuelle de «consolider» les liens culturels entre Alger et Mascate. Ce texte «engage» les deux parties à poursuivre leur collaboration dans le domaine muséal, à favoriser l'échange d'expertises et à développer des projets conjoints visant la promotion du patrimoine matériel et immatériel.

Il marque ainsi une nouvelle étape dans une coopération qui ambitionne d'inscrire la culture au cœur des stratégies de développement et d'en faire un vecteur de dialogue entre les peuples.

En inscrivant cette collaboration dans le temps long, l'Algérie et Oman affirment une vision partagée, celle d'un patrimoine vivant, non figé dans le passé, mais en perpétuelle réinvention au gré des avancées scientifiques et technologiques. Une dynamique qui, au-delà des institutions, interpelle aussi les créateurs, chercheurs et citoyens, «garants» d'une mémoire collective en mouvement.

R. C.

16



● Alger 29°
● Ouargla 30°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:58	13:02	16:07	18:32	19:56

DÉCÈS DE LA JOURNALISTE HOUDA NADIR :

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTIE PRÉSENTE SES CONDOLEANCES

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, samedi, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la journaliste du quotidien "El-massa", Houda Nadir, décédée, vendredi, à l'âge de 58

ans des suites d'une longue maladie. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la journaliste du quotidien "El-massa", feu Houda

Nadir, décédée en ces jours bénis, priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. À Allah nous appartenons, à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

8 MORTS ET 520 BLESSÉS EN 48 HEURES

Huit personnes sont décédées et 520 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 30 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffeurs de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source qui déplore le décès d'un jeune homme, par le même gaz à Skikda, ajoute le communiqué.

POUR AGRESSION ET SÉQUESTRATION

UNE INFLUENCEUSE PLACÉE EN DÉTENTION PROVISOIRE

Dans un communiqué publié jeudi, les services de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont annoncé l'arrestation d'une femme âgée de 32 ans qui a agressé un individu et filmé la scène de violence pour diffusion sur les réseaux sociaux. « Dans le cadre de la lutte contre le crime électronique, la brigade de la gendarmerie nationale de Ouled Fayet (Chéraga) a arrêté une femme âgée de 32 ans qui a agressé un individu et filmé la scène de violence pour diffusion sur les réseaux sociaux », y est-il indiqué. Suite à la large diffusion de cette vidéo, qui a suscité une vive réaction et une controverse sur les réseaux sociaux, la gendarmerie d'Ouled Fayet est intervenue rapidement. La concernée, qui se présente comme une influenceuse sur les réseaux sociaux, a diffusé une autre vidéo dans laquelle elle affirme qu'elle n'a séquestré ni menacé la personne en question. « La concernée a été arrêtée par la brigade régionale de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet et après interrogatoire, il s'est avéré que cette dernière a attiré la victime chez elle, l'a séquestrée, agressée et filmée sous la menace en diffusant la vidéo sur les réseaux sociaux », selon le document. « La victime a déposé plainte auprès de la brigade de la gendarmerie nationale de Ouled Fayet qui a ouvert une enquête en coordination avec le Parquet territorialement compétent », selon la même source. A noter que la justice a décidé de placer la femme en question en détention provisoire à la prison de Koléa dans la wilaya de Tipaza. Cette décision fait suite à sa comparution devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga à Alger.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

DES ARMES ET UNE QUANTITÉ DE MUNITIONS SAISIES DANS LE SECTEUR MILITAIRE DE TEBESSA

Six (06) fusils à pompe, un fusil (01) de chasse et une quantité de munitions ont été saisis mercredi dernier par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Feidh Amar Oued EL-Mansourah, dans le secteur militaire de Tébessa, en 5^e Région militaire, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, et grâce à l'exploitation de renseignements par les services de sécurité de l'Armée nationale populaire relatifs à l'acheminement et à l'introduction d'une quantité d'armes à travers nos frontières Est, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert et saisi, hier mercredi 26 février 2025, dans la zone de Feidh Amar Oued EL-Mansourah dans le secteur militaire de Tébessa/5 RM, six (06) fusils à pompe, un fusil (01) de chasse et une quantité de munitions", précise le communiqué. "Cette opération de qualité, qui vient s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réaffirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'Armée nationale populaire à éradiquer ce fléau et à asseoir la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national", a-t-on ajouté de même source.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 2 MARS 2025 // N°1022 // PRIX 20 DA

CLASH SIDÉRANT À LA MAISON-BLANCHE

Ukraine : Au-delà des propos durs de Trump

Le conflit en Ukraine, après la visite ratée de Volodymyr Zelensky à Washington vendredi, va prendre une autre tournure.

Boualem Alami

En tout cas, sur le plan diplomatique, le conflit va connaître une autre issue géostratégique après les propos vifs et durs que Donald Trump et son vice-président avaient lancés au dirigeant ukrainien, accusé de vouloir perpétuer la guerre et de ne pas respecter les États-Unis d'Amérique. En fait, face à des Européens qui assistaient avec appréhension à cette rencontre au cours de laquelle des accords stratégiques sur les minerais rares devaient être signés avec les Américains, les parapheurs étant déjà prêts au bureau ovale, Washington a démontré sa volonté d'imposer sa loi et sa puissance pour le nouvel ordre économique mondial qu'il veut voir émerger avec la fin du conflit ukrainien. Et la position négative et contre productive du dirigeant ukrainien dont la plus haute autorité de son pays est un costume plus grand que lui, a ulcéré et achevé de contrarier le volcanique Donald Trump. Au bureau ovale, un échange irréel, surréel a eu lieu et s'est achevé par le départ précipité de la délégation ukrainienne, priée de quitter immédiatement la Maison blanche. L'échange entre les deux hommes plus Vance va sûrement marquer l'issue du conflit en Ukraine. À la Maison-Blanche, Trump affirme qu'un accord de cessez-le-feu en Ukraine est "raisonnablement proche", et évoque le contrat sur les minerais ukrainiens que doivent signer les deux dirigeants. Selon lui, il s'agit alors "d'un accord très équitable". Le président ukrainien déclare, lui, que son hôte est "du côté" de l'Ukraine. Mais la situation va ensuite s'envenimer lors de l'entretien. En cas



de négociations, Volodymyr Zelensky indique ne vouloir rien céder à Vladimir Poutine qu'il qualifie de "tueur". Mais Donald Trump lui rétorque qu'il devra faire "des compromis". Donald Trump a notamment reproché à Volodymyr Zelensky, qui venait chercher le soutien de Washington après trois années de guerre contre la Russie, de "s'être mis en très mauvaise posture" et lui a lancé qu'il "n'avait pas les cartes en main". "Concluez un accord (avec la Russie) ou nous vous laissons tomber", a-t-il menacé, jugeant qu'il serait "très difficile" de négocier avec le dirigeant ukrainien. "Vous devez être reconnaissant (...). Vous jouez avec la vie de millions de personnes. Vous jouez avec la 3^e guerre mondiale (...)", a aussi lâché Donald Trump. "Rappelez-vous ceci: vous n'êtes pas en position de nous dicter ce que nous allons ressentir", a-t-il poursuivi. "Si vous n'aviez pas eu notre équipement militaire, cette guerre aurait été terminée en deux semaines", a estimé le pré-

sident des États-Unis. Le vice-président américain a aussi eu des mots très durs envers le président de l'Ukraine. "Pensez-vous qu'il soit respectueux de venir dans le Bureau ovale des États-Unis d'Amérique et d'attaquer l'administration qui tente d'empêcher la destruction de votre pays?", a-t-il demandé à Volodymyr Zelensky. "Avez-vous dit 'merci' une seule fois pendant toute cette réunion? Non (...). Offrez quelques mots d'appréciation aux États-Unis et au président qui essaie de sauver votre pays", a-t-il asséné à Volodymyr Zelensky. Au terme de cette rencontre interrompue sine die, Donald Trump a écrit sur son réseau social Truth Social que Volodymyr Zelensky "a manqué de respect aux États-Unis d'Amérique". "Le président Zelensky n'est pas prêt pour la paix", a-t-il poursuivi. A Bruxelles, on serre les dents, tandis qu'à Moscou on estime que la visite à Washington du dirigeant ukrainien a été "un échec".

B.A

FORMATION PROFESSIONNELLE

LANCEMENT PROCHAIN DES OLYMPIADES DES MÉTIERS

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi, 27 février, le lancement des « Olympiades des métiers » dont la première phase débutera en avril prochain avec la participation de stagiaires issus des centres de formation publics et privés. Lors d'une rencontre dédiée à l'annonce officielle de ces Olympiades, le ministre a précisé que cette compétition, qui rassemblera des milliers de jeunes autour de 50 métiers répartis en six filières,

constituerait une occasion de découvrir les talents présents au niveau des centres relevant du secteur de la formation professionnelle tout en améliorant leur attractivité et favorisant la concurrence entre les stagiaires. Il a également affirmé que le ministère œuvrait à ce que l'orientation des jeunes vers les formations proposées par les centres de formation professionnelle, qui offrent de vastes perspectives d'accès au monde du travail et de l'entrepreneuriat, soit un « choix et non une obligation ». Le

concours se déroulera en trois étapes : la toute première sélection au niveau des wilayas aura lieu début avril avant d'entamer la deuxième phase au niveau régional, en septembre prochain, et ensuite la finale prévue le 03 novembre prochain à Oran, indique le ministre. Les lauréats des Olympiades nationales représenteront l'Algérie l'année prochaine, pour la première fois, aux Olympiades continentales en Zambie et aux Olympiades mondiales qui se tiendront à Shanghai, en Chine.